

RAPPORT ANNUEL

2016



CLUB CANIN CANADIEN
CANADIAN KENNEL CLUB



Direction du CCC

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bob Rowbotham, président

Zone 5 - Ontario Est



Lendra Barker

Zone 1 - Nouvelle-Écosse et
Terre-Neuve-et-Labrador

H. Brian Reid

Zone 2 - Nouveau-Brunswick et
Île-du-Prince-Édouard

Linda St-Hilaire

Zone 3 - Québec

Richard Paquette

Zone 4 - Ontario Nord

Paul Oslach

Zone 6 - Ontario Ouest
(2015 à février 2017)

Dr Paul Eckford

Zone 6 - Ontario Ouest
(février 2017 à présent)

Peter Laventhall – Wolfish

Zone 7 - Ontario Centre

Larry Kereluke

Zone 8 - Manitoba

David Gilmour

Zone 9 - Saskatchewan

Sharon Derrick

Zone 10 - Alberta, Territoires du Nord-Ouest
et Nunavut

Joan Bennett

Zone 11 - Sud-Ouest de la
Colombie-Britannique

Richard Lopaschuk

Zone 12 - Intérieur de la
Colombie-Britannique et Yukon

ÉQUIPE DE GESTION

Lance Novak

Directeur exécutif



Leila Bahorie

Directrice principale, Enregistrement et
Service aux membres

Diane Draper

Directrice, Réglementation

Emily MacKinnon

Directrice, Expansion des marchés

Andrew McCallister

Directeur, Commerce électronique

Andrew Patton

Directeur, Marketing et Communications

Sandra Piperias

Contrôleuse

Rafael Telles

Directeur, Technologies de l'information

Sherry Weiss

Directrice, Événements



Premier of Alberta

Office of the Premier, 307 Legislature Building, Edmonton, Alberta T5K 2B6 Canada

Mot de la première ministre de l'Alberta L'honorable Rachel Notley

Au nom du gouvernement de l'Alberta, il me fait plaisir de saluer les participants de l'Assemblée générale annuelle 2017 du Club Canin Canadien.

L'Alberta est une province pleine de gens qui aiment leurs animaux, moi y compris! Certes vous vous réunissez ici pour discuter de la propriété responsable de chiens, mais j'espère que vous aurez aussi la possibilité d'explorer la belle ville de Calgary. L'Assemblée générale annuelle est l'occasion par excellence de rencontrer d'autres amateurs de chiens de race pure, alors saisissez cette occasion pour établir des rapports solides avec eux.

Je tiens à remercier les organisateurs, les bénévoles et les commanditaires de l'événement de leur excellent travail. Bonne réunion.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'R Notley', written over a light blue circular background.

**Rachel Notley
Le 10 juin 2017**



Juin 2017



UN MESSAGE DU MAIRE NENSHI

Au nom du conseil municipal et des citoyens de Calgary, il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à l'Assemblée générale annuelle 2017 du Club Canin Canadien.

La ville de Calgary jouit d'une réputation enviable comme chef de file en matière de propriété responsable de chiens. En mettant l'accent sur l'éducation, Calgary met tout en œuvre pour assurer le bien-être des propriétaires et des animaux de compagnie, tout comme le Club Canin Canadien. Je suis certain que l'Assemblée générale annuelle fournira aux membres l'occasion d'apprendre les uns des autres et de partager les pratiques exemplaires.

J'espère que nos visiteurs auront l'occasion d'explorer les attractions magnifiques de Calgary et d'assister à des événements intéressants. Profitez de votre séjour à Calgary et nous espérons vous revoir bientôt!

Cordialement,



Naheed K. Nenshi
MAIRE



Pendant que vous travaillez,
nous travaillons aussi.

Du soutien toute la journée, jour après jour.



Le partenaire officiel des grands rêves

Solutions aux commerçants TD vous facilite la vie par ses conseils et son soutien attitré 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Simplifiez-vous le traitement des opérations pour mieux vous concentrer sur vos affaires. Laissez Solutions aux commerçants TD travailler pour vous.

Pour en savoir plus sur ce produit ou pour présenter une demande, communiquez avec Lauren Hong à lauren.hong@td.com



Des services
bancaires
confortables.



Mot

du président du Conseil d'administration
et du directeur exécutif du Club Canin Canadien

Le rapport annuel 2016 présente une toute nouvelle conception graphique audacieuse. Son contenu est davantage axé vers l'extérieur, démontre notre fierté et met l'accent sur les changements en cours au CCC. Au début de l'année 2016, nous nous attendions à beaucoup de changements. Nous avons prévu qu'il faudrait réagir face à des situations actuelles mais qu'il faudrait aussi jouer un rôle proactif afin d'assurer notre avenir. Nous espérons que vous partagerez notre optimisme et notre enthousiasme en lisant le présent rapport.

En 2016, on a connu une **croissance du nombre d'amateurs de chiens canadiens**. Les inscriptions aux événements ont encore augmenté en 2016 par rapport à celles de 2015 et les enregistrements de portées et de chiens ont aussi augmenté en 2016 par rapport à ceux de 2015. Pour continuer dans cette voie, nous poursuivons nos efforts pour trouver de nouveaux débouchés. Au printemps 2016, nous avons lancé le nouveau programme de poursuite sur leurre et à la fin de l'année, les inscriptions avaient dépassé celles de huit des programmes d'événements. Nous constatons que le programme de poursuite sur leurre est bien parti.

Le projet **TI pour vous** a atteint un jalon important puisqu'il est passé de l'étape « conception » à l'étape « construction ». **Enrichir l'expérience des membres en améliorant les processus** était notre objectif principal lorsque nous avons examiné la solution technique et approuvé les partenaires de la mise en place. Maintenant nous attendons avec impatience les changements qu'apportera le nouveau système informatique, qui améliorera les niveaux de service et fournira plus de renseignements à nos membres, et ainsi, les rendra plus autonomes.

En 2016, nous avons reconfirmé notre rôle dans le domaine de la **promotion des chiens de race pure, du Club Canin Canadien et de tous les chiens**. Au cours de l'année, le CCC a organisé des réunions entre le personnel, le Conseil d'administration et/ou nos membres, et des organismes tels que l'American Kennel Club, le ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique, la SPCA de Montréal et le Collège de médecine vétérinaire de l'Ontario. Les sujets de discussion ont porté entre autres sur la législation visant des races particulières, la propriété responsable de chiens, la coupe d'oreilles et de queue, et les tendances dans le monde de la cynophilie. En général, ces organismes ont bien réagi et nous nous réjouissons à la perspective de continuer

à entretenir de bonnes relations avec eux. Il faut aussi noter que grâce à notre nouvelle équipe d'expansion des marchés, la liste de nos sociétés affiliées et commanditaires est plus longue.

En 2016, le CCC a redoublé ses efforts en vue de promouvoir **la santé et le bien-être des chiens de race pure**. En collaboration avec les représentants des clubs de race et les éleveurs, le Comité sur les conditions d'admissibilité a poursuivi son travail pour faire approuver d'autres conditions d'admissibilité, notamment celles des « races listées » du CCC. Les conditions d'admissibilité sont essentielles à la reconnaissance de nouvelles races au Canada, alors le CCC a tenu un référendum spécial en 2016 pour faire avancer cet objectif. Nos membres se sont montrés à la hauteur et ont appuyé la reconnaissance officielle des races listées du CCC. La réponse fut très positive, tant au niveau volume qu'au niveau résultats, et nous fera avancer vers les prochaines étapes de la reconnaissance officielle de ces races.

En dernier lieu, l'année 2016 fut une autre année solide pour le CCC sur le plan financier. Nous avons dépassé les objectifs visés par le budget de fonctionnement étant donné notre bon chiffre d'affaires et contrôle des coûts. En 2016, nous avons dépensé la réserve-encaisse pour faire avancer le projet TI pour vous.

Nous vous invitons à lire le présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les initiatives du Club. Nous espérons que vous trouverez les rapports intéressants et informatifs. Ils décrivent le travail des divers comités et conseils et mettent l'accent sur les changements positifs au sein du CCC.



BOB ROWBOTHAM
PRÉSIDENT, CONSEIL D'ADMINISTRATION



LANCE NOVAK
DIRECTEUR EXÉCUTIF

Le Club Canin Canadien est ravi d'accueillir
comme commanditaires
de l'Assemblée générale annuelle 2017

COMMANDITAIRE PRINCIPAL – SÉMINAIRE DU CCC



COMMANDITAIRE PRINCIPAL – AGA



Table des matières

Articles vedettes

2

Le CCC au sein de la communauté

6

Communications du CCC

9

Événements du CCC

12

Gouvernance du CCC

15

TI pour vous

Rapports

17

Indicateurs de rendement clés

23

Comités permanents et indépendants

26

Comités permanents

37

Conseils permanents

53

Comités spéciaux



PHOTO EN COUVERTURE : « EDWIN » • Braque allemand à poil court • Photographe : Rob MacKinnon



CLUB CANIN CANADIEN CANADIAN KENNEL CLUB

200 Ronson Drive, bureau 400
Etobicoke (Ontario)
M9W 5Z9

Téléphone : 416-675-5511
Télécopieur : 416-675-6506

Adresse électronique : information@ckc.ca
Site Web : www.ckc.ca

ÉQUIPE DE PRODUCTION DU RAPPORT ANNUEL

Chef de projet

Tara Merrimen

Coordonnatrice de projet

Annette Maggs

Directrice de la publicité

Emily MacKinnon

Représentante des ventes publicitaires

Victoria Measures

Traductrice

Carole Girard

Graphiste

Stacey Sambury

A black, curly-haired dog, possibly a Portuguese Water Dog, is sitting in a grassy field. The dog has a very large, rounded, curly head and a thick, curly body. The background is a soft-focus green field with some taller grasses in the foreground. The text "Le CCC au sein de la communauté" is overlaid in a white, cursive font across the middle of the image.

*Le CCC au sein
de la communauté*

Travail de promotion

Propriété responsable de chiens au Canada

Au cours de l'année dernière, le CCC a continué de travailler au nom des membres du CCC et de tous les propriétaires responsables de chiens en entamant des discussions importantes avec des intervenants clés et des représentants municipaux et provinciaux.

Au début de 2016, le Québec et certaines municipalités de la province telles que Montréal ont proposé la législation visant des races particulières, et le CCC a réagi rapidement. Linda St-Hilaire, membre du Conseil d'administration du CCC représentant le Québec et membre du Comité sur les propriétaires responsables de chiens du CCC, a communiqué avec des représentants de gouvernement pour renforcer la position du CCC qui s'oppose à la législation visant des races particulières. M^{me} St-Hilaire a plaidé en faveur de dispositions législatives plus efficaces et responsables relatives aux chiens dangereux qui sont raisonnables, exécutoires et non-discriminatoires. De son côté, le CCC a continué à défendre les intérêts des chiens en travaillant de concert avec des organismes poursuivant les mêmes objectifs, tels que le Dog Legislation Council of Canada et la SPCA de Montréal, qui a intenté des poursuites contre la ville de

Montréal en vue de faire annuler l'interdiction de races particulières. Le CCC a appuyé cette contestation juridique et a demandé à ses membres de faire de même.

En Colombie-Britannique, le CCC a travaillé assidûment en 2016 pour s'assurer que ses membres étaient bien représentés lors de l'élaboration de nouvelles lois sur le bien-être animal. Le CCC a encouragé les membres de cette province à participer à un sondage gouvernemental dans le cadre du processus de consultation et s'est assuré que ses membres étaient représentés collectivement lors de discussions avec les intervenants clés de la SPCA de la Colombie-Britannique et du gouvernement provincial.

En automne 2016, la ville de Toronto a examiné son règlement sur le contrôle des animaux. Le CCC a encouragé ses membres locaux à participer au processus de consultation sur les modifications proposées en transmettant leurs points de vue par l'entremise du sondage de la ville. En outre, le CCC a été invité à fournir un énoncé sur les modifications législatives proposées. Cet énoncé de position et les résultats du sondage ont fait partie du rapport de la ville transmis au comité des normes et de la délivrance de permis.

« *Nous croyons fermement que le meilleur outil pour prévenir les morsures est l'éducation. Un acte d'agression peut être dû à plusieurs facteurs, y compris l'entraînement, la socialisation, les exercices, l'élevage, des problèmes de santé et le comportement en situation.*

En ciblant les chiens ayant une certaine apparence physique au lieu de leur comportement, la législation visant des races particulières passe à côté de la question de la sécurité publique. »

*- Naomi Kane, présidente
Comité sur les propriétaires responsables de chiens*



Depuis les débuts du programme Bon voisin canin, près de 17 000 chiens ont obtenu leur titre BVC au cours de 1 700 événements tenus d'un bout à l'autre du Canada.

15^e anniversaire du BVC!

Profitez du 15^e anniversaire du programme de certification Bon voisin canin (BVC) en 2017 pour souligner l'importance de son rôle dans la promotion de la propriété responsable de chiens au Canada. Ceux qui participent au programme BVC peuvent démontrer qu'ils possèdent des chiens bien élevés et socialisés qui sont des membres valorisés de la communauté. À la conférence 2017 de la Fédération canadienne des municipalités, les membres du Comité sur les propriétaires responsables de chiens ont l'intention de représenter le CCC et de faire remarquer aux gouvernements municipaux qu'ils peuvent se servir du programme BVC comme outil pour promouvoir la propriété responsable de chiens dans leurs communautés. Cela constitue un grand pas vers une collaboration entre le CCC et nos villes canadiennes pour promouvoir la propriété responsable de chiens!





BFL
CANADA

BFL CANADA IS PROUD TO BE THE RECOMMENDED INSURANCE BROKER FOR THE MEMBERS OF THE CANADIAN KENNEL CLUB.

Offering Out of Province Travel Health Insurance for individual members, and complete insurance packages for clubs and breeders.

Contact Kris Gaetano at 1 800 668-5901 ext. 3080 or kgaetano@bflcanada.ca today!

 bflcanada.ca

BFL CANADA is a registered trade-mark of First Lion Holdings Inc. used under license by its subsidiaries, which include BFL CANADA Risk and Insurance Inc., Financial Services Firm, BFL CANADA Risk and Insurance Services Inc., BFL CANADA Insurance Services Inc. and BFL CANADA Consulting Services Inc.



Activités communautaires

Présence du CCC aux événements et aux expositions

Le CCC s'est engagé à être présent aux événements et aux expositions d'animaux de compagnie en vue d'attirer davantage l'attention des membres et du grand public sur le CCC, les chiens de race pure et la cynophilie. L'année 2016 s'est avérée particulièrement excitante puisqu'on a tenu une exposition de conformation sanctionnée par le CCC conjointement avec une exposition d'animaux de compagnie. Le CCC a joué un rôle essentiel dans la tenue de l'exposition *CPE Classic* organisée par l'Oakville & District Kennel Club au International Centre, à Mississauga, dans le cadre de la *Fall Canadian Pet Expo*. À cet événement, le CCC a lancé son programme Ambassadeur : des membres bénévoles chevronnés du CCC ont effectué des visites guidées de l'exposition canine tout en expliquant au public l'histoire, le but et les rouages des événements de conformation. Le CCC a l'intention de développer son programme Ambassadeur pour attirer de nouveaux venus au CCC et aux sports canins au Canada!



Communications du CCC

2016 a été une année de transformation pour notre paysage numérique. Bien que le CCC continue d'être très présent en ligne, il a préparé le terrain en 2016 pour le futur succès des médias numériques.

Médias numériques

Site Web

Le CCC continue d'afficher régulièrement un grand nombre d'articles d'actualité et d'avis sur son site Web. À cela viennent s'ajouter les espaces publicitaires maintenant offerts aux sociétés affiliées et aux commanditaires : ces espaces faisaient partie de la première stratégie en matière de médias numériques, phase achevée au début de 2017. En tant que fournisseur d'information, le CCC cherche à encourager et à faciliter la participation dans le monde de la cynophilie en mettant en contact les personnes intéressées avec des fournisseurs de services par l'entremise de ses ressources numériques.

Dans le cadre du projet TI pour vous, nous avons lancé en 2016 la section « Mon profil ». À cet endroit, les membres peuvent mettre à jour leurs renseignements et leurs préférences d'une façon plus autonome et efficace. En plus de la section « Mon profil », nous avons également entamé en 2016 la modification de la

Puppy List. Tous les membres du CCC auront maintenant la possibilité d'afficher une annonce sur la *Puppy List*. Au printemps 2017, nous avons mis les dernières touches au projet. À noter : Les modifications permettent maintenant aux membres d'atteindre des acheteurs potentiels de chiots, et ce, de façon unique.

En 2016, le site ckc.ca a mis en contact :

- 54 378 futurs propriétaires de chiens avec des éleveurs;
- 69 909 personnes avec des clubs;
- 14 557 personnes avec des juges;
- 6 303 personnes avec des sociétés affiliées et des annonceurs.

Médias sociaux

Les médias sociaux ont contribué largement au succès qu'a connu le CCC en 2016. Voici quelques faits saillants : la couverture médiatique de l'exposition canine du Westminster Kennel Club de 2016, la campagne « Un chien, c'est une responsabilité de toute une vie, et non un cadeau des Fêtes » et la prise en charge par de jeunes manieurs.

La présence du CCC à l'exposition canine du Westminster plus les mises à jour efficaces affichées sur nos médias sociaux ont engendré un nombre exceptionnellement élevé de mentions « J'aime » et de commentaires. La campagne « Un chien, c'est une responsabilité de toute une vie, et non un cadeau des Fêtes », lancée par le Comité sur les communications, a connu beaucoup de succès sur les médias sociaux : un grand nombre de commentaires très positifs ont été affichés. Le CCC a aussi attiré un auditoire plus jeune avec la prise en charge par de jeunes manieurs de la couverture médiatique de l'exposition d'animaux de compagnie tenue à Winnipeg. Les jeunes manieurs qui ont participé à l'exposition ont pris en charge les comptes des médias sociaux du CCC et nous ont fourni du contenu et des expériences personnelles vécues au cours de la fin de semaine. La prise en charge par les jeunes manieurs a été bien accueillie par toutes les personnes qui ont participé à l'exposition.



Atteindre **plus de 150 000**
utilisateurs de Facebook
sur une base mensuelle.

Le nombre d'adeptes sur
Facebook a presque **doublé**.

Le nombre de mentions
« J'aime » et de commentaires
ont augmenté
de plus de 35 % en 2016.

PHOTO : « Jager » • Griffon d'arrêt à poil court • Photographe / Propriétaire : Paige Pettis

Solutions de gestion d'adhésion Avec *pavliks.com*.

Profitez de la présentation à l'AGM où le
Canadian Kennel Club partagera une vision
de créer des membres heureux et satisfaits
avec des solutions *pavliks.com*.

Pavliks.com est fier de soutenir
le Canadian Kennel Club.



visit us at www.pavliks.com
or call 877-728-5457 toll free

pavliks.com
making IT work for you™

A black Portuguese Water Dog is captured in mid-air, jumping over a hurdle. The dog's fur is thick and curly, and its ears are flapping. The background is a grassy field with a blurred yellow and white hurdle. The text "Événements du CCC" is overlaid in white, cursive font.

Événements du CCC

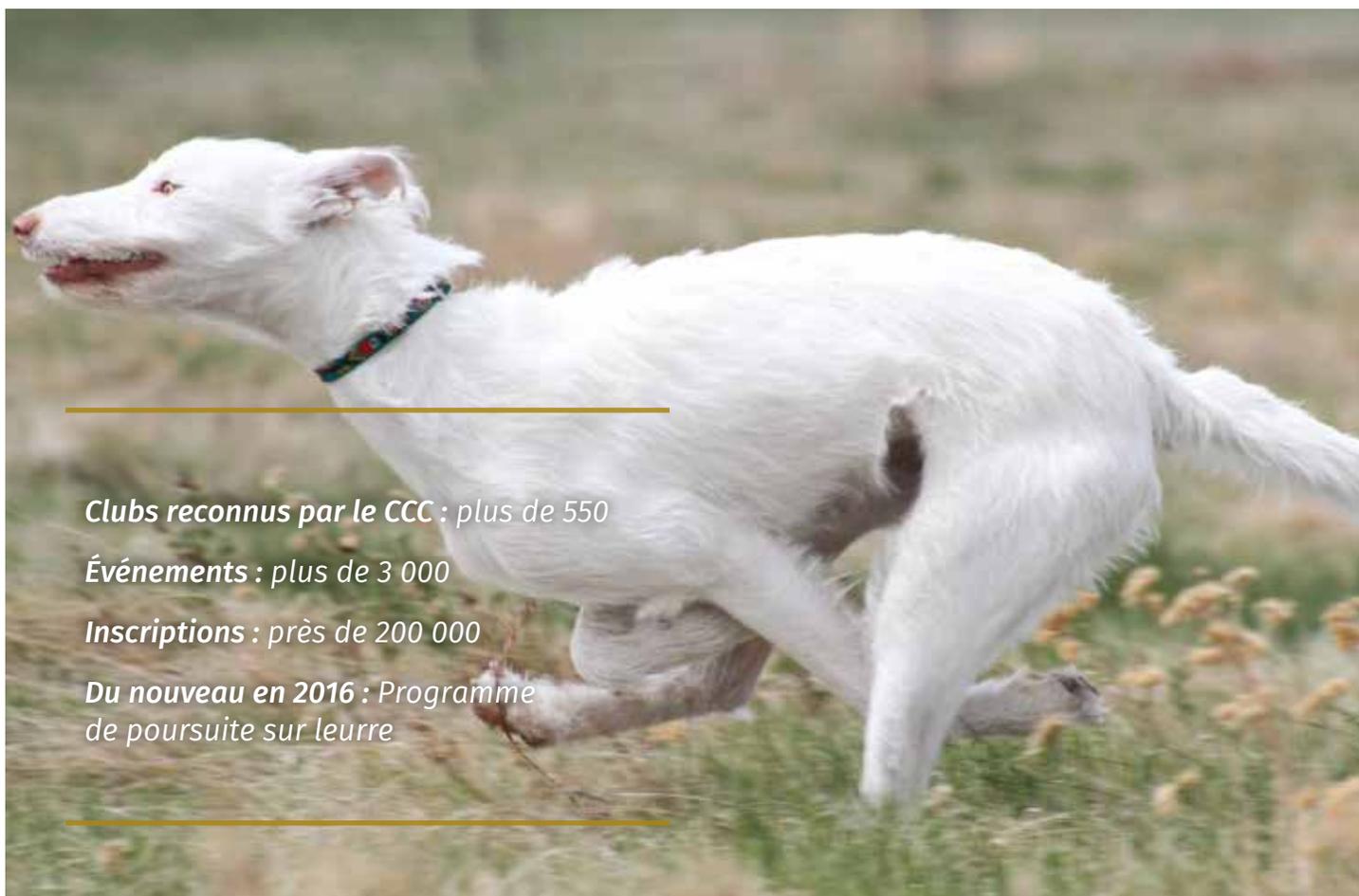
PHOTO : « Freddy » • Chien d'eau portugais • Photographe / Propriétaire : Suzanne Bergeron de Gomez

À l'échelle nationale, le CCC reconnaît plus de 550 clubs qui se dévouent aux chiens de race pure et à la cynophilie au Canada. En 2016, nos clubs ont organisé plus de 3 000 événements approuvés tenus d'un bout à l'autre du pays qui comptaient près de 200 000 participants.

Du nouveau au CCC

Le programme de poursuite sur leurre, lancé le 1^{er} mars 2016, fait maintenant partie de la gamme d'événements du CCC. Il offre aux chiens de race pure et de race croisée la possibilité de s'amuser en poursuivant un leurre, de découvrir leur instinct naturel de chasseur et d'obtenir de multiples titres et certificats. Cet événement offre à tous les chiens la possibilité d'obtenir un titre sur le terrain.

En 2016, 32 événements de programme de poursuite sur leurre comptant un peu moins de 800 inscriptions ont eu lieu! À en juger par les inscriptions qui ont dépassé celles de bon nombre d'événements du CCC, ce nouvel événement est très populaire auprès des membres du CCC!



Clubs reconnus par le CCC : plus de 550

Événements : plus de 3 000

Inscriptions : près de 200 000

Du nouveau en 2016 : Programme de poursuite sur leurre

Compétitions nationales pour jeunes manieurs

Les compétitions nationales pour jeunes manieurs 2015, organisées par l'Alberta Kennel Club en juillet 2016, ont eu lieu à Calgary, en Alberta, au complexe prestigieux de Spruce Meadows. Jan Osterbauer et son équipe, des organisateurs hors pair, ont offert aux participants et à leur famille une expérience inoubliable. Ces jeunes manieurs représentent l'avenir du sport canin et de la cynophilie au Canada alors le CCC est déterminé à appuyer cette prochaine génération.

Félicitations à tous les jeunes manieurs qui ont participé aux compétitions et à Katie McGinn de la zone 1B (Nouvelle-Écosse et

Terre-Neuve-et-Labrador), gagnante en conformation, ainsi qu'à Rachel Driedger de la zone 11 (Sud-Ouest de la Colombie-Britannique), gagnante en obéissance. Katie s'est rendu à Crufts en 2017 et a représenté le Canada. Nous sommes très fiers d'elle!

Merci à tous les commanditaires suivants qui ont contribué au succès des compétitions nationales pour jeunes manieurs 2015 : Canadian Dog Fancier, Global Pet Foods, le Groupe Banque TD, DogShow.ca, Ditto Communications, Purina, Wahl, Cathy French Photography et Handler's Choice Show Leads and Leashes.



CI-DESSUS : Meilleure jeune manieure en obéissance – Rachel Driedger
Avec l'autorisation de Cathy French Photography

À LA DROITE : Meilleure jeune manieure en conformation – Katie McGinn
Avec l'autorisation de Cathy French Photography



A black and grey shaggy dog, possibly a Schapendoes, is sitting in a field of yellow autumn leaves. The dog's tongue is visible, and it is looking directly at the camera. The background is a dense layer of fallen leaves in various shades of yellow and orange, with some green grass visible underneath.

Gouvernance du CCC

Référendum spécial de 2016

En automne 2016, le CCC a tenu un référendum spécial pour demander aux membres la permission de modifier les *Règlements administratifs* et de faire demande auprès du ministère de l'Agriculture de reconnaître 16 races listées. Grâce au nombre record de bulletins de vote déposés par nos membres, l'exigence du minimum de 25 % prévue par la *Loi sur la généalogie des animaux* a été satisfaite. Toutes les modifications proposées aux *Règlements administratifs* ont reçu l'approbation des membres et passeront aux prochaines étapes. Facteur important, les membres ont bien appuyé les éleveurs et étaient en faveur de la pleine reconnaissance des 16 races listées. Toutes les races listées dans le cadre du référendum peuvent maintenant procéder aux étapes finales de la reconnaissance officielle, sous réserve de l'approbation du ministère de l'Agriculture et, le cas échéant, de la Fédération Canine du Canada.

Planification stratégique

Le Comité de la planification stratégique du CCC a fait de grands progrès en 2016 en ce qui concerne la simplification du processus de proposition de nouvelles idées commerciales en mettant en œuvre le nouvel outil d'évaluation commerciale. Adopté par le Conseil d'administration et bien reçu par le CCC, l'outil d'évaluation commerciale garantira que toute nouvelle initiative est examinée de près afin de s'assurer qu'elle appuie les impératifs stratégiques et qu'elle avantagera le club et les membres du CCC. La mise à l'essai de l'outil d'évaluation commerciale a donné de bons résultats, alors certes l'outil contribuera à la croissance du Club au cours des prochaines années.

Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle du CCC, tenue à la ville de Québec en 2016, a attiré un grand nombre de membres de la ville de Québec et des villes avoisinantes. En plus de traiter les affaires courantes, le CCC a ajouté une nouvelle composante à l'Assemblée générale annuelle. Le Club Canin Canadien a célébré les réussites des membres locaux et de leurs chiens en les remerciant de leur contribution au Club Canin Canadien et au monde de la cynophilie. Hélène St-Hilaire, une ancienne éleveuse de boxers, a été reconnue pour son rôle en tant que membre fondatrice de la Société Canine de Québec (SCQ) et présidente des expositions de la SCQ au cours des 40 dernières années. Mario Beauregard, D.M.V., s'est distingué par sa participation dans le monde de la cynophilie en tant qu'éleveur de retrievers Baie Chesapeake depuis 1979 et en tant que juge des concours et des épreuves de chasse pour retrievers du CCC. En dernier lieu, le CCC a mis à l'honneur Annie Vézina, membre de l'équipe 2016 qui a participé à l'*European Open*, et Suzanne Labrie, participante au Championnat du Monde d'Agility 2015 : ces deux compétitrices ont très bien représenté le Canada dans le monde d'agilité sur la scène internationale.

En outre, plusieurs conférenciers ont fourni des informations précieuses aux membres de l'auditoire. Le Dr Michel Carrier, vétérinaire honoraire en 2015 et doyen de la Faculté de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal, a fait une présentation fascinante et informative sur l'ophtalmologie canine. Les Assurances Pets Plus Us, notre commanditaire principal de l'AGA en 2016 et partenaire en assurance pour animaux de compagnie, a fourni à nos membres dans l'auditoire un aperçu de l'industrie des assurances pour animaux de compagnie au Canada. Des statistiques utiles sur les accidents et les maladies ainsi que des renseignements sur les tendances en médecine vétérinaire ont renseigné les personnes présentes sur l'importance des assurances pour animaux de compagnie.

Nous remercions nos commanditaires généreux de l'Assemblée générale annuelle, notamment Les Assurances Pets Plus Us, notre commanditaire principal, ainsi que BFL Canada, TLC Pet Food et Ricoh.





TI POUR VOUS

CLUB CANIN CANADIEN

Le Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise, chargé de la surveillance du projet TI pour vous, a terminé l'étape de recherche du projet en 2016 et a entamé l'étape de construction, ce qui a mené à d'énormes progrès. Les membres du CCC peuvent s'attendre à une grande amélioration des services de TI lorsqu'ils ouvriront une session. De nouvelles caractéristiques permettront aux membres d'avoir accès aux renseignements sur leurs chiens, y compris leurs points et leurs titres, et entre autres de commander des pedigrees certifiés en cliquant tout simplement sur un bouton! Le comité poursuivra son travail afin de lancer le nouveau système destiné aux membres du CCC. Restez à l'affût des dernières nouvelles concernant les progrès du comité, qui paraîtront dans le bulletin et qui seront affichées à l'adresse www.ckc.ca et sur nos médias sociaux.

Les indicateurs de rendement clés (IRC) illustrent le bien-être financier du Club à partir de diverses perspectives harmonisées avec le plan stratégique. Ils ne sont pas statiques étant donné qu'ils peuvent être modifiés et/ou remplacés lorsque les objectifs du Club évoluent.

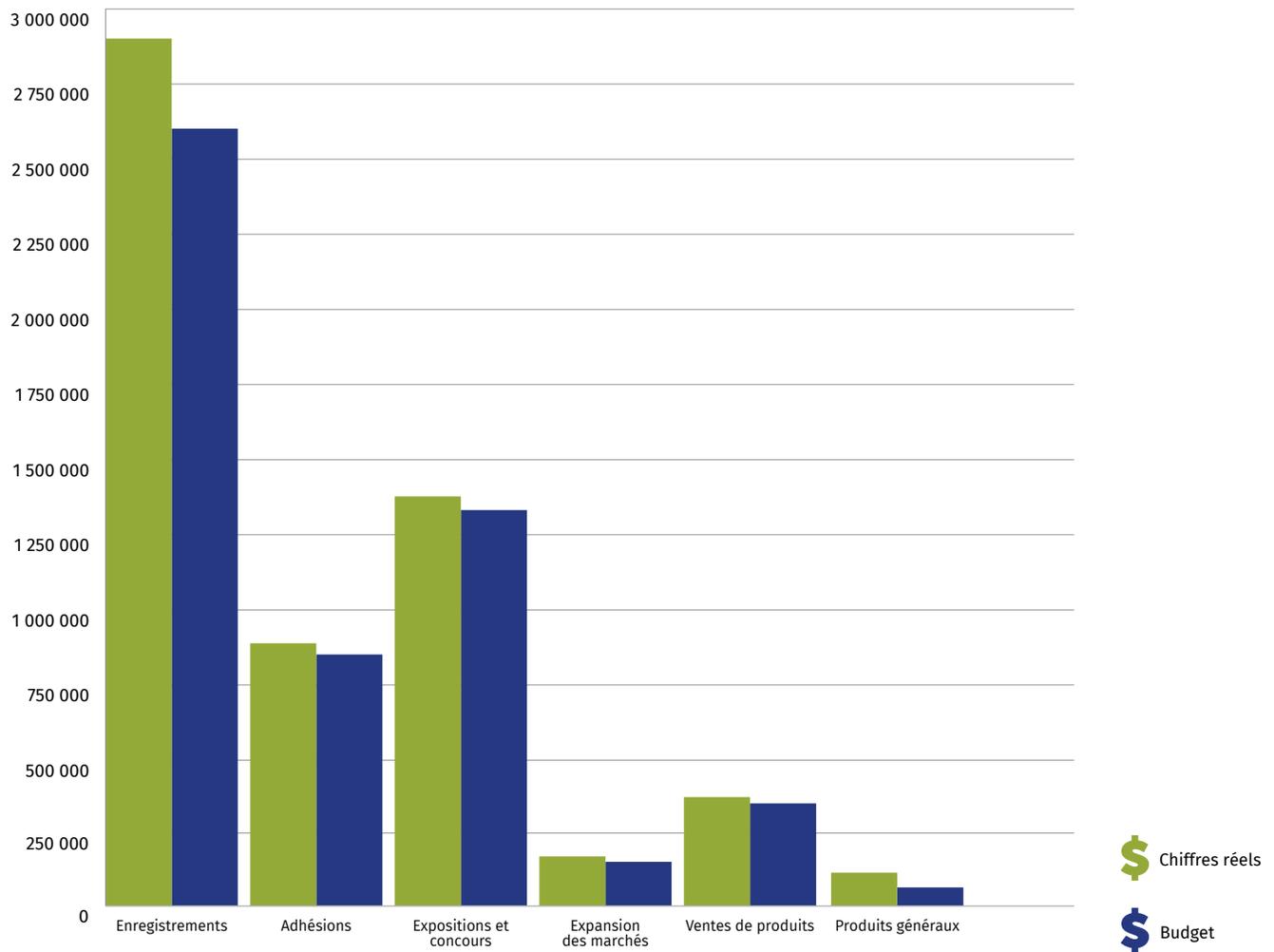




Indicateurs de rendement clés

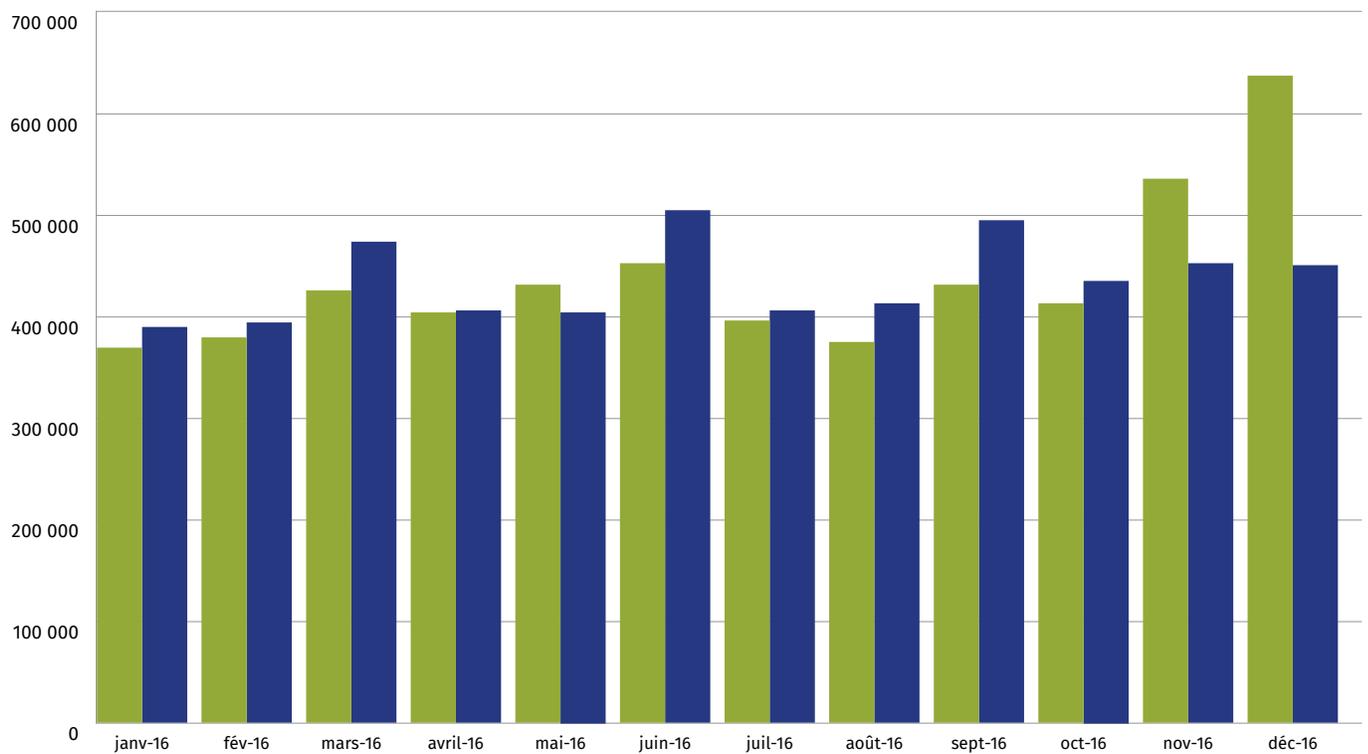
PHOTO : « Graydon » • Grand caniche • Photographie : Kate Murray • Propriétaires : Carol Graham et Jeff Harvey

PRODUITS - CUMUL EN DÉCEMBRE 2016 - CHIFFRES RÉELS COMPARÉS AU BUDGET

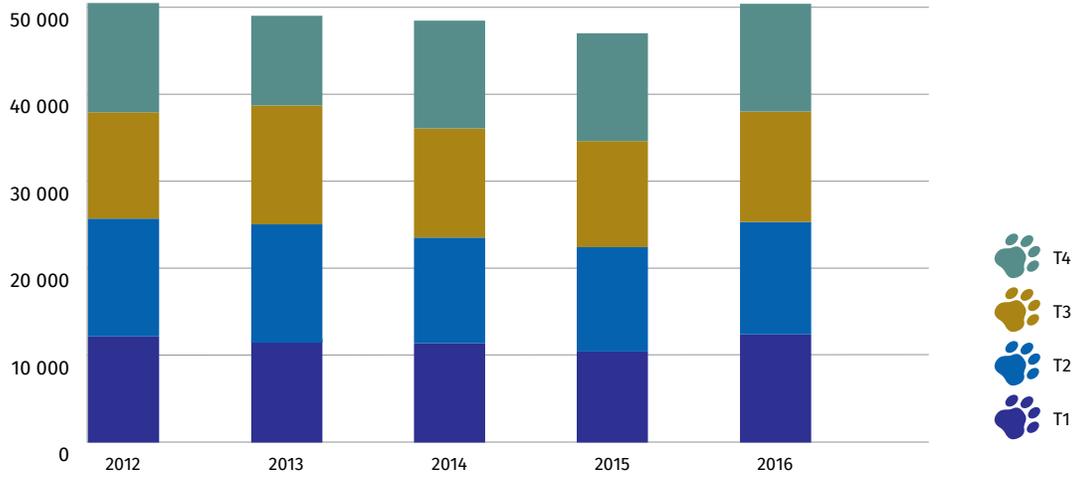


CHARGES MENSUELLES - CHIFFRES RÉELS COMPARÉS AU BUDGET

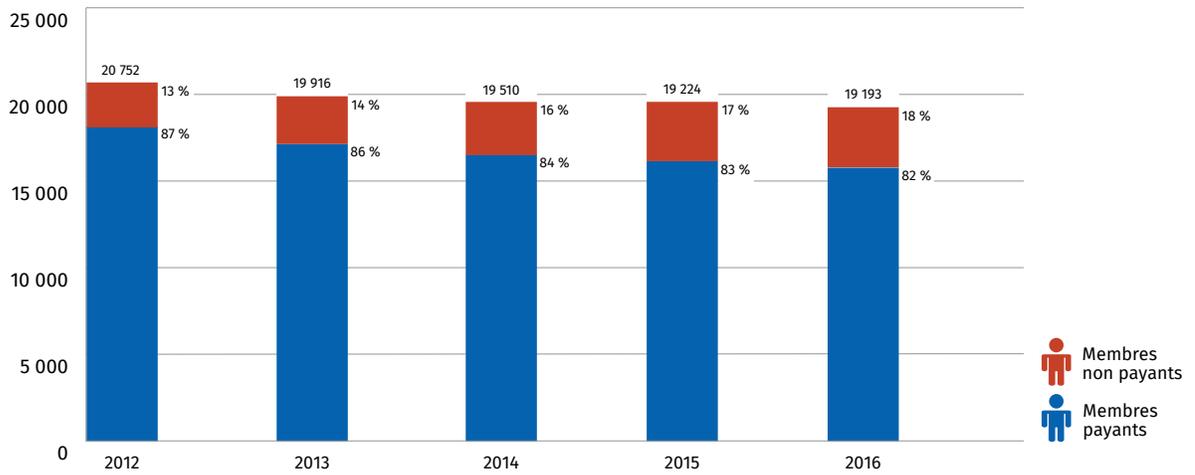
Points saillants financiers



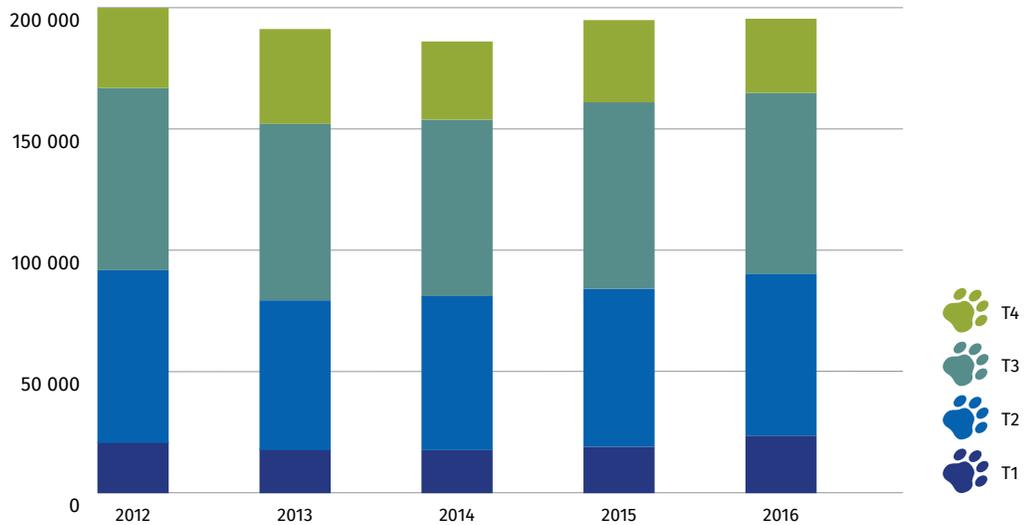
ENREGISTREMENTS DE CHIENS



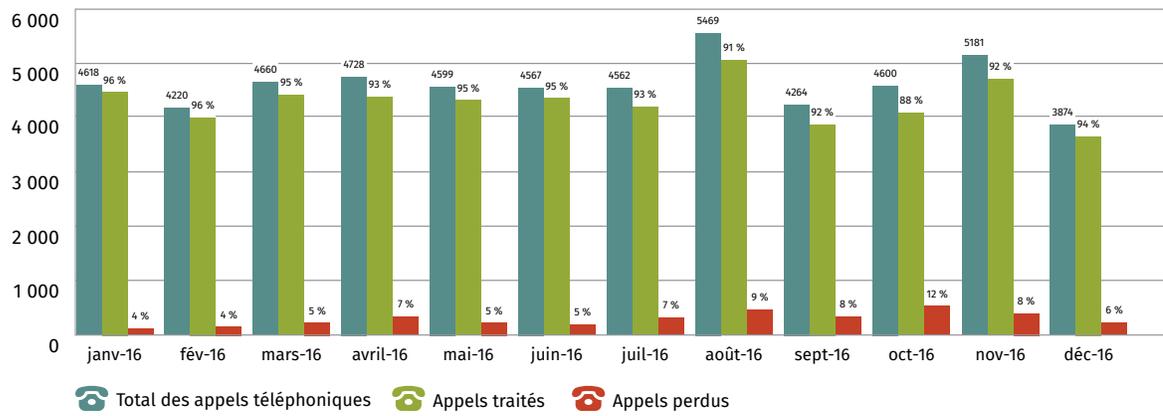
ADHÉSIONS



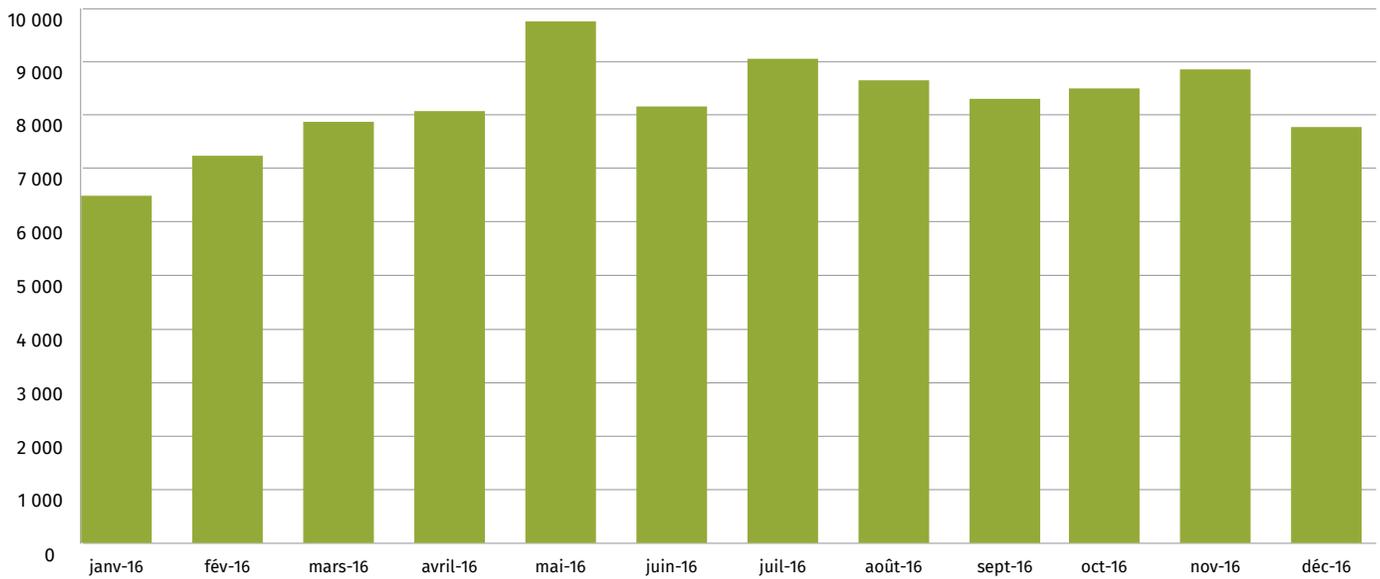
INSCRIPTIONS AUX ÉVÉNEMENTS



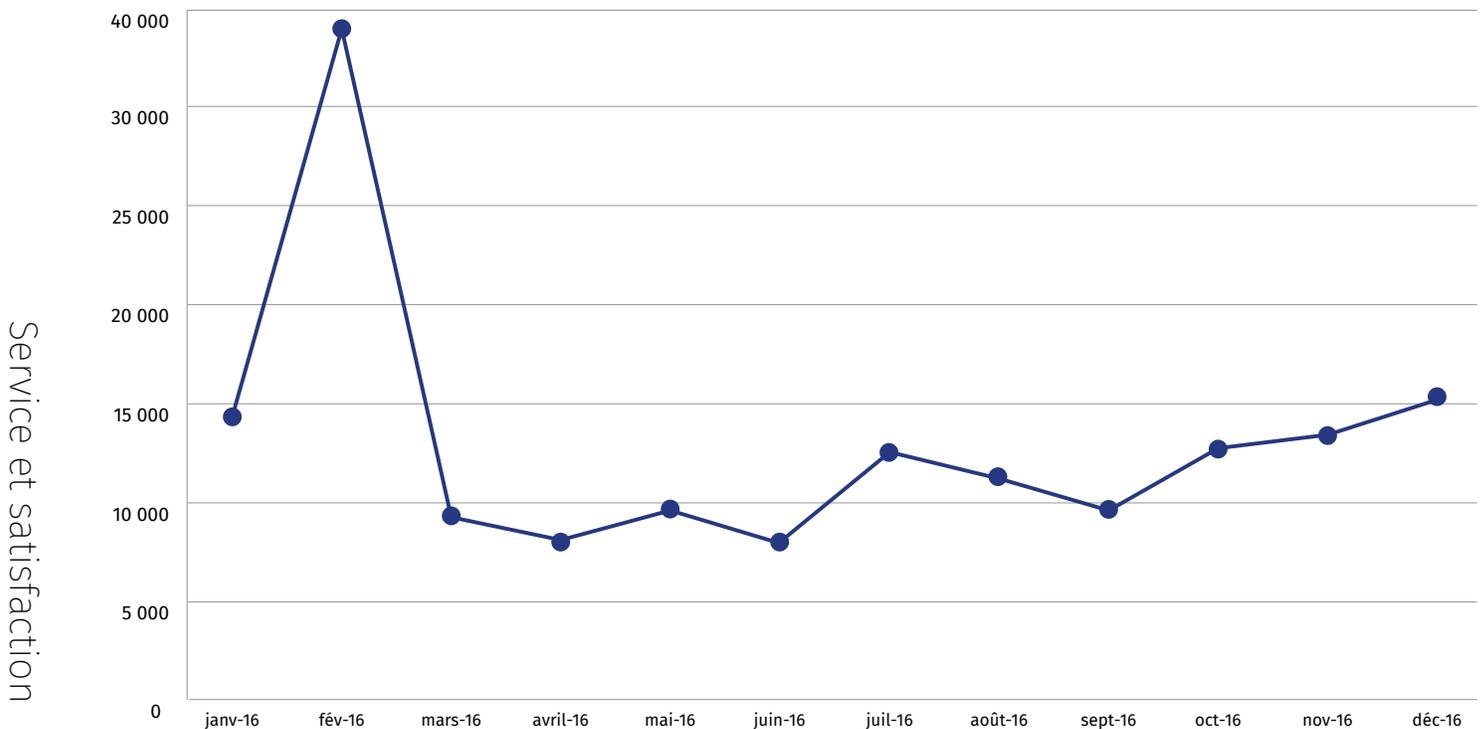
ANALYSE DES APPELS TÉLÉPHONIQUES



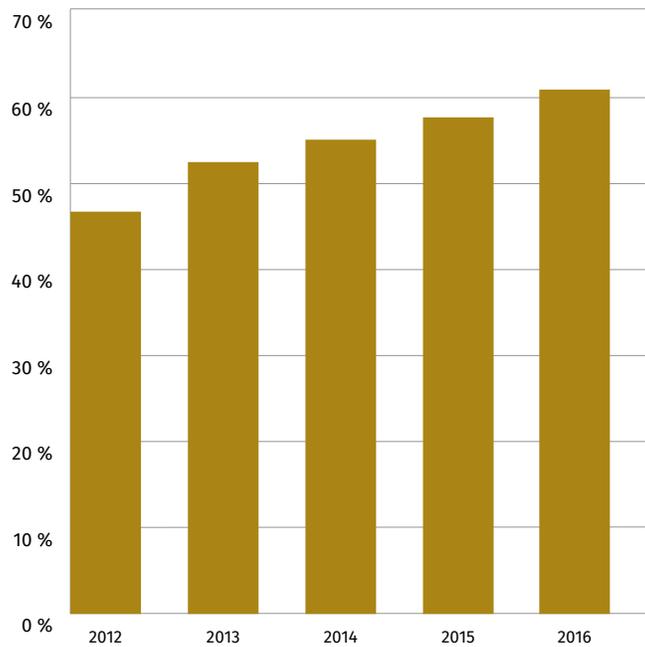
RENOIS À PARTIR DE LA PUPPY LIST VERS LES PAGES DES ÉLEVEURS ET DES CLUBS



UTILISATEURS ENGAGÉS DE LA PAGE FACEBOOK DU CCC



POURCENTAGE DES DEMANDES D'ENREGISTREMENT DE CHIENS ET DE PORTÉES SOUMISES EN LIGNE



Efficacité grâce à l'automatisation



PET VU
GPS PET TRACKER

Suivez votre chien, partout et en tout temps.

Pet Vu Inc. est un fier commanditaire de l'Assemblée générale annuelle du Club Canin Canadien.

Pour de plus amples renseignements sur le programme de recommandation par les membres du CCC qui offre des commissions aux membres et des rabais exclusifs à leurs clients, visitez www.PetVu.ca

Pet Vu, Inc. - Moins d'animaux perdus.
Plus de tranquillité d'esprit.



Les comités permanents et indépendants sont nommés conformément aux *Règlements administratifs* et au *Manuel des politiques et des procédures*. Les comités permanents et indépendants doivent se composer de membres du Club qui ne siègent pas au Conseil d'administration. Ils doivent être autonomes et exercer leurs pouvoirs indépendamment du Conseil d'administration.





PHOTO : « Alphaie » • Briard • Photographe : A Pawstive Image (Katherina Dueck) • Propriétaire : Katherina Dueck

Comités permanents et indépendants

Comité d'appel

Conformément aux *Règlements administratifs*, le Comité d'appel, un comité permanent et indépendant, est nommé par le Conseil d'administration dans son ensemble. Ses pouvoirs et ses responsabilités sont tels que définis dans les *Règlements administratifs*.

Membres :

Gail Forsythe	Calgary, Alb.
D. Bruce Fraser	Surrey, C.-B.
Robert Lindey	Niverville, Man.
Lionel Whittaker	Edmonton, Alb.

Directrice : Diane Draper
Président du comité : Michael Catton

Le Comité d'appel s'est réuni le 17 septembre 2016 au siège social du CCC à Etobicoke, en Ontario, et a rendu une décision concernant l'appel suivant :

- **L'appelant a interjeté appel de la décision du Comité de discipline de rejeter la plainte alléguant une violation du Code de pratiques pour éleveurs membres du CCC.**

Le Comité d'appel a accueilli l'appel en partie et a ordonné que l'adhésion du premier intimé soit révoquée pour une période de 18 mois et que l'adhésion du deuxième intimé soit révoquée pour une période de deux ans.

De plus, le Comité d'appel a imposé des frais d'enquête et d'audience de 282,50 \$ (TVH incluse) à chaque intimé.

Le Comité d'appel a aussi ordonné que seulement un tiers des frais d'appel soit remboursé à l'appelant puisque l'appelant n'a pas obtenu gain de cause dans tous les motifs d'appel.

Au moment de la rédaction du présent rapport, quatre appels étaient en instance : deux appels relatifs à des décisions du Comité de discipline et deux appels relatifs à des décisions du Comité de l'enregistrement.

Lors de la réunion du Conseil d'administration en mars 2017, cinq membres votants du Club doivent être nommés au Comité d'appel pour un mandat de trois ans conformément à l'article 13.8 des *Règlements administratifs* du Club.

Le tout respectueusement soumis par
Michael Catton, président
Comité d'appel

Comité de discipline

Conformément aux *Règlements administratifs*, le Comité de discipline, un comité permanent et indépendant, est nommé par le Conseil d'administration dans son ensemble. Ses pouvoirs et ses responsabilités sont tels que définis dans les *Règlements administratifs*.

Membres :

Lucy Bender	Ottawa, Ont.
Alan Parkinson	Regina, Sask.
Corinne Walker	Winnipeg, Man.
Robert Whitney	Castleton, Ont.

Directrice : Diane Draper
Président du comité : Karsten Kaemling

Le Comité de discipline s'est réuni au siège social du CCC à Etobicoke, en Ontario, les 25 et 26 juin et les 19 et 20 novembre, et a entendu 46 affaires.

Dans sept des cas, des individus ont comparu en personne et souvent étaient accompagnés de représentants et de témoins qui ont fourni une preuve orale au comité. Le comité a aussi jugé trois cas par téléconférence.

Conformément à la Procédure RE002 – Inadmissibilité à annoncer sur la *Puppy List* [Motion du Conseil n° 41-12-15], le Comité de discipline doit examiner les décisions rendues par le siège social qui privent un membre du droit d'utiliser la *Puppy List* puisqu'il a omis d'adhérer aux conditions d'adhésion. En 2016, le comité s'est réuni deux fois par téléconférence pour s'assurer que les décisions relatives à la *Puppy List* étaient examinées avant les réunions prévues afin de préserver l'intégrité de la liste. Au total, le comité a examiné six affaires et dans chaque cas, il a confirmé la décision du siège social de priver le membre de ce droit.

Au moment de la rédaction du présent rapport, soit le 24 janvier 2017, 21 des 66 dossiers ouverts en 2016 n'avaient pas encore été réglés : deux décisions sont frappées d'appel, seize causes seront entendues en 2017 et trois causes sont en attente de mesure supplémentaire avant d'être entendues. Le Comité de discipline a imposé des frais d'enquête et d'audience s'élevant à 7 700 \$, dont 3 750 \$ ont été payés.

En 2016, 128 dossiers de non-délivrance de certificat ont été ouverts et 113 de ces dossiers sont maintenant classés. Parmi les 113 dossiers classés, 11 dossiers de Comité de discipline ont été ouverts. Selon l'article 15.1 des *Règlements administratifs*, les plaintes pour une première infraction présumée relatives à la non-délivrance d'un certificat d'enregistrement relèvent de la compétence du directeur exécutif, alors trois autres dossiers ont été ouverts pour renvoi au directeur exécutif.

Le tout respectueusement soumis par
Karsten Kaemling, président
Comité de discipline

Comité de l'enregistrement

Conformément aux *Règlements administratifs*, le Comité de l'enregistrement, un comité permanent et indépendant, est nommé par le Conseil d'administration. Ses pouvoirs et ses responsabilités sont tels que définis dans les *Règlements administratifs*.

Membres :

Lorraine Burch	Carlisle, Ont.
Dwain McLean	New Maryland, N.-B.
Jo Ann Pavey	Barrie, Ont.
Elaine Whitney	Castleton, Ont.

Directrice :	Leila Bahorie
Président du comité :	Ray Iredale

En 2016, le Comité de l'enregistrement s'est réuni trois fois au siège social du CCC à Etobicoke, en Ontario. Le comité a siégé six jours au cours desquels il a entendu 65 affaires. Le nombre de personnes aux audiences était plus élevé et un bon nombre de présentations ont eu lieu. Le comité a entendu dix affaires où les individus ont comparu en personne et souvent étaient accompagnés de représentants et de témoins qui ont fourni une preuve orale au comité. Le comité a aussi jugé six cas par téléconférence.

Remerciements au personnel : Le Comité de l'enregistrement remercie M^{me} Leila Bahorie, directrice principale de la Division de l'enregistrement et du Service aux membres, son personnel et M^{me} Priya Bunsee, coordonnatrice administrative, de leur excellent appui au cours de l'année.

Remerciements aux membres du comité : Je tiens à remercier Lorraine Burch, Elaine Whitney, Jo Ann Pavey et Dwain McLean de leur compétence, de leur expérience et de leur professionnalisme.

Statistiques 2016

- 180 dossiers concernant des questions d'enregistrement ont été ouverts en 2016 et 109 dossiers ont été classés puisque le personnel a pu régler ces questions
- 65 dossiers de Comité de l'enregistrement ont été examinés, y compris 2 dossiers de 2015 et 1 dossier de 2013
- 2 dossiers ont été renvoyés au Comité de discipline
- 12 dossiers ont été renvoyés au Conseil d'administration
- 2 dossiers ont été renvoyés au Comité d'appel
- 9 dossiers ont exigé une analyse de l'ADN
- 3 dossiers ont exigé des registres d'élevage privés

Insémination artificielle

Au total, on a enregistré 183 portées provenant d'une insémination artificielle.

Du sperme congelé a été utilisé 150 fois et du sperme réfrigéré a été utilisé 33 fois.

Comité d'examen

114 dossiers ont été ouverts pour examiner des chiens importés au Canada qui sont inscrits dans des registres de clubs qui ne figurent pas sur la Liste des livres des origines étrangers reconnus du CCC et 88 dossiers ont été classés.

Races listées

La question concernant l'ajout de deux nouvelles races à la liste des races listées du CCC a été renvoyée devant le Conseil d'administration :

- Braque d'Auvergne
- Berger américain miniature*

*La race n'a pas reçu l'approbation du Conseil d'administration.

Le Comité de l'enregistrement a annulé l'enregistrement du chien suivant :

Comme prévu aux articles 27.9 et 28.12 des *Règlements administratifs* du CCC, le Comité de l'enregistrement a annulé l'enregistrement du chien suivant :

Le dachshund (nain à poil lisse) mâle nommé Tony Bennet (BU588819) a été enregistré faussement avec le numéro de micropuce 956000004558271.

Le tout respectueusement soumis par
Ray Iredale, président
Comité de l'enregistrement

Comités permanents





À la discrétion du Conseil d'administration, les comités permanents peuvent se composer uniquement de membres du Conseil ou de membres du Conseil avec d'autres membres du Club. Le rôle de ces comités est de soutenir le Conseil d'administration dans ses tâches. Ils doivent agir en fonction de leur mandat et rendre des comptes au Conseil de façon régulière et en temps opportun. Sauf indication contraire stipulée dans les *Règlements administratifs* ou sur autorisation du Conseil d'administration, les comités permanents ne peuvent pas agir de façon autonome.

Membres :
 Sam Hasbini London, Ont.
 Clair Murphy Millville, Î.-P.-É.
 Linda Wyatt-Degroot Napanee, Ont.

Directrice : Emily MacKinnon
Agent de liaison du Conseil : Richard Paquette
Présidente du comité : Line Champagne

Au cours de l'année 2016, le Comité des affaires d'élevage a travaillé sur un plan pour faire avancer un programme d'accréditation des éleveurs du CCC. La première étape fut d'obtenir l'approbation du Conseil d'administration afin de procéder à la phase de consultation des intervenants. Après approbation, le comité a entamé des discussions préliminaires concernant le processus de consultation des intervenants.

Le tout respectueusement soumis par
 Line Champagne, présidente
 Comité des affaires d'élevage

Comité de reconnaissance des clubs

Le Comité de reconnaissance des clubs est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des lignes directrices de politique et/ou des programmes, comme autorisé par le Conseil, relatifs aux clubs approuvés. Il incombe au comité d'approuver la reconnaissance initiale d'un club. Le Comité de reconnaissance des clubs ne doit pas mener un arbitrage et/ou une enquête ni régler aucun différend au sein des clubs ou entendre des plaintes de tiers.

Membres :
 Jenny Catton Oakville, Ont.
 Wendy Maisey Calgary, Alb.
 Doug Windsor Cambridge, Ont.

Directrice : Sherry Weiss
Président du comité : Paul Oslach

Le Comité de reconnaissance des clubs s'est réuni en janvier, en juin et en novembre 2016 et s'est occupé des questions suivantes :

DEMANDE DE RECONNAISSANCE :

CLUB	STATUT
Durham Region Canine Athletes	Approuvée
Newfoundland Dog Club of Canada, région de la C.-B.	Approuvée
Canadian Eskimo Dog Club of North and Western Canada	Approuvée

French Bulldog Club of Central Canada	Approuvée
Edmonton Performance Earthdog Club	Approuvée
East Coast Sighthound Association	Approuvée
Rocky Mountain Working Herding Club of Alberta	Approuvée
Guides Canins de Saint-Lazare	Refusée
Newfoundland Dog Fanciers of BC	Refusée
Newfoundland Dog Club of Canada/ Newfoundland Dog Fanciers of Alberta	Approuvée

Le comité a aussi présenté au Conseil d'administration les modifications suivantes proposées au *Manuel des politiques et des procédures*.

MOTION N°	MODIFICATIONS - MANUEL
14-12-16	Chapitre V - Politiques relatives aux clubs Section B, 1 (b) - Types de club
27-12-16	Chapitre V - Politiques relatives aux clubs Section B, 2 - Clubs de race nationaux

Le tout respectueusement soumis par
 Paul Oslach, président
 Comité de reconnaissance des clubs

Statistiques 2016

NOMBRE DE CLUBS RECONNUS PAR LE CCC EN 2016

	Clubs toutes races	Clubs de races spécifiques	Clubs d'obéissance
Zone 1	12	14	0
Zone 2	8	4	2
Zone 3	15	13	2
Zone 4	15	26	1
Zone 5	15	35	3
Zone 6	15	41	2
Zone 7	11	33	3
Zone 8	7	24	0
Zone 9	6	6	1
Zone 10	11	46	2
Zone 11	9	36	6
Zone 12	14	17	1
TOTAL	138	295	23

	Clubs de concours sur le terrain	Clubs de jeunes manieurs	Clubs sans événement	TOTAL
Zone 1	11	0	2	39
Zone 2	4	0	0	18
Zone 3	12	0	0	42
Zone 4	4	0	1	47
Zone 5	5	1	1	60
Zone 6	11	0	0	69
Zone 7	9	0	1	57
Zone 8	4	1	1	37
Zone 9	3	0	1	17
Zone 10	20	0	4	83
Zone 11	7	0	0	58
Zone 12	5	0	1	38
TOTAL	95	2	12	565

Lors de la rédaction du présent rapport, 78 clubs n'avaient pas renouvelé leur reconnaissance pour 2017 alors ces clubs ne sont pas inclus dans les statistiques susmentionnées.

Comité sur les communications

Le Comité sur les communications est chargé de :

- Contribuer au processus de planification stratégique en matière des communications;
- Identifier les besoins et les priorités du CCC en matière des communications par l'entremise de consultations appropriées;
- Évaluer régulièrement la diffusion de l'information par rapport aux besoins et/ou attentes des membres du CCC.

Membres :

Amanda Kelly	Lower Sackville, N.-É.
Marg Moran McQuinn	Pilot Butte, Sask.
	(septembre 2015 à novembre 2016)
Richard Paquette	Azilda, Ont.
Anne Saucier	Richelieu, Qc
	(Poste vacant)

Directeur :

Président du comité : Andrew Patton
H. Brian Reid

Le Comité sur les communications a élaboré le plan stratégique de communication 2016 du Club Canin Canadien, approuvé par le Conseil d'administration lors de la réunion de ce dernier en mars 2016. Le plan vient compléter le plan d'affaires de 2016 et comprend une analyse environnementale, des considérations stratégiques, les objectifs, les publics cibles, les messages clés, l'approche, les tactiques, le budget et une évaluation.

Le plan de travail 2016 a été élargi pour inclure l'apport des membres du comité dans le plan de travail 2016 de la Division du marketing et des communications.

Le comité a lancé une campagne de sensibilisation : « Un chiot comme cadeau des Fêtes? Pensez-y bien » a été diffusé en novembre et « Un chien, c'est une responsabilité de toute une vie, et non un cadeau des Fêtes » a été diffusé en décembre.

En automne, le personnel a demandé au comité de se concentrer sur deux projets principaux, soit le projet TI pour vous et le référendum spécial de 2016.

Marg Moran McQuinn a démissionné du comité en novembre 2016. Nous remercions M^{me} Moran McQuinn de sa forte participation et contribution.

Après un examen des possibilités de communication pour 2017 et au-delà, le comité a recommandé l'augmentation du nombre de membres du comité de cinq à six, soit quatre membres du CCC et deux membres du Conseil d'administration. Le Conseil a approuvé cette recommandation lors d'une réunion extraordinaire tenue le 10 janvier 2017.

Le tout respectueusement soumis par
H. Brian Reid, président
Comité sur les communications

Comité de surveillance des événements

Le Comité de surveillance des événements est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des lignes directrices de politique et/ou des programmes, comme autorisé par le Conseil, relatifs à la formation et à l'accréditation des juges et des officiels d'événements pour toutes les disciplines, ou conformément aux prescriptions du Conseil d'administration.

Membres :

Darwin Boles	Kemptville, Ont.
David Dibblee	Lower Woodstock, N.-B.
Marlene Parrott	Penticton, C.-B.
Robert Whitney	Castleton, Ont.

Directrice :

Agente de liaison du Conseil : Sherry Weiss
Présidente du comité : Joan Bennett
Thora Brown

Le Comité de surveillance des événements s'est réuni en février, mai, juillet et septembre 2016 et prévoit tenir une réunion de suivi en février 2017. Au cours de l'année, le comité s'est occupé de questions renvoyées au comité par le Conseil d'administration et il a présenté au Conseil d'administration des modifications proposées aux *Règlements des expositions de conformation* et au *Manuel des politiques et des procédures*.

MOTION N°	MODIFICATIONS - MANUEL
93-06-16	Motion n° 44-09-15 - Condition physique permettant de juger
106-06-16	Chapitre VI - Expositions et concours Section S, 2 (c) - Approbation des juges non résidents (Exigences)
78-09-16	Chapitre VII - Juges Section B - Candidat au poste de juge de conformation Sous-section 2, (c), (2) - Qualifications (Éducation)
79-09-16	Chapitre VII - Juges Section B, 3 (d) - Candidat au poste de juge de conformation (Procédure de demande de permis)
80-09-16	Chapitre VII - Juges Section B - Candidat au poste de juge de conformation Sous-section 7, (c), 1 (i) - Maintien de l'autorisation de juger - Toutes races, groupes et race(s) spécifique(s)
07-12-16	Chapitre VII - Juges Section B, 2, (a) - Candidat au poste de juge de conformation (Qualifications, Jugement)

MOTION N°	NOUVELLES SECTIONS - MANUEL
05-12-16	Chapitre 7 - Juges Section B - Candidat au poste de juge de conformation (Programme d'observateur)
06-12-16	Chapitre VI - Expositions et concours Nouvelle section Z - Rôles, devoirs et pouvoirs du directeur de l'exposition
	Le tout respectueusement soumis par Thora Brown, présidente Comité de surveillance des événements

Conférence pour juges de 2016

La Conférence pour juges autorisés en conformation de 2016, tenue conjointement avec l'assemblée générale annuelle de la Canadian Dog Judges Association et accueillie par le Vancouver Island Judges Study Group, a eu lieu les 28, 29 et 30 octobre à Sidney, en Colombie-Britannique. M^{me} Sue Vroom était la conférencière invitée. Ce fut une année record quant au nombre de participants, voire 63 participants à la conférence pour juges autorisés et 17 participants au séminaire d'introduction au jugement tenu le 28 octobre conjointement avec la conférence pour juges autorisés.

Un séminaire d'introduction au jugement, organisé en collaboration avec le Barrie Kennel & Obedience Club, a aussi eu lieu en octobre à Barrie, en Ontario, et a connu beaucoup de succès. Il y avait 24 participants.

Comité de génétique et de médecine

Le Comité de génétique et de médecine est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des politiques, des lignes directrices et/ou des programmes, comme autorisé par le Conseil, relatifs à la génétique canine. Le mandat comprend notamment l'élaboration d'un registre canin - santé et génétique. Le comité est aussi chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des politiques, des normes et des lignes directrices relatives aux tendances et aux progrès dans le domaine des interventions médicales qui touchent les éleveurs du CCC.

Membres :

Line Champagne	Fort Ellis, N.-É.
D ^r Paul Eckford	Breslau, Ont.

Directeurs : Andrew Patton, Lance Novak

Agent de liaison du Conseil : Dave Gilmour

Président du comité : D^r Simon Verge, D.M.V.

Le Comité de génétique et de médecine s'est réuni par téléconférence deux fois en 2016 et s'est avéré efficace sur diverses questions. Voici les points saillants :

- Examen de l'analyse génétique d'un bouledogue français soumise par le Comité de l'enregistrement : le comité a fourni une analyse du rapport et du patrimoine génétique du chien;
- Suivi des questions relatives à la coupe d'oreilles et de queue et à l'ablation des ergots au Québec et dans tout le pays;
- Poursuite de discussions avec Air Canada et offre d'expertise et de conseils concernant l'embargo sur le transport des races à nez camus (races brachycéphales) et les politiques de transport d'animaux de la compagnie aérienne;
- Le comité a continué de faire avancer le plan d'affaires en ayant comme objectif de créer un registre de l'ADN pour mieux servir les membres et les clients du CCC. L'AKC en tant que fournisseur de services pour le registre de l'ADN du CCC reçoit toujours l'appui du comité. En 2016, les discussions n'ont pas progressé autant qu'on l'avait espéré mais l'AKC nous a fourni des mises à jour sur de nouvelles technologies. On prévoit que la planification se poursuivra en 2017.

Le tout respectueusement soumis par
D^r Simon Verge, D.M.V., président
Comité de génétique et de médecine

Comité de législation

Le Comité de législation est chargé d'étudier toute question relative à l'examen des *Règlements administratifs* du CCC et du *Manuel des politiques et des procédures* ainsi que de toute modification ultérieure proposée à ces deux documents. De plus, le comité est chargé d'étudier toute question concernant la modification ou l'élaboration de lois municipales, provinciales et fédérales qui peuvent avoir des répercussions sur les chiens de race. Le Comité de législation est aussi chargé d'étudier toute question relative au Code de déontologie du CCC.

Membres :

Lendra Barker	Beaverbank, N.-É.
Joan Bennett	Vancouver, C.-B.
Michael Catton	Oakville, Ont.
Ray Iredale	St. Marys, Ont.
	(9 juillet 2016 à présent)
Elaine Whitney	Castleton, Ont.
	(1 ^{er} janvier 2016 au 8 juillet 2016)
Karsten Kaemling	Vancouver, C.-B.
Lance Novak	Directeur exécutif

Directrice : Diane Draper
Président du comité : Larry Kereluke

Le Comité de législation s'est réuni par téléconférence le 15 janvier et en personne le 8 septembre et le 2 décembre. Au cours de ces réunions, le comité a étudié les questions suivantes :

Règlements administratifs du CCC (Référéndum ordinaire)

Mené conformément à l'article 35.2 PROPOSITION DE MODIFICATIONS SOUMISE À UN RÉFÉRENDUM ORDINAIRE des *Règlements administratifs*.

Une modification de l'article 9.7 POSTES VACANTS a été présentée par un proposant et ensuite fournie au Comité de législation pour étude conformément à l'article 35.3 EXAMEN DES MODIFICATIONS PROPOSÉES PAR LE COMITÉ des *Règlements administratifs*.

À la conclusion des délibérations du Comité de législation, le président doit produire un rapport, et ce, au plus tard le 30 avril 2017.

Règlements administratifs du CCC (Référéndum spécial)

Mené conformément à l'article 35.13 RÉFÉRENDUM SPÉCIAL POUR CERTAINES MODIFICATIONS des *Règlements administratifs*.

Des modifications proposées aux règlements administratifs suivants ont été présentées au comité pour étude :

- Article 12.3 Membres ayant le droit de voter, de proposer une candidature ou d'être élu ou nommé à un poste

- Article 12.10 Liste des votants admissibles/
35.13 Référendum spécial pour certaines modifications, paragraphe (c)
- Article 13.1 Comité de l'enregistrement, paragraphe (b) Pouvoirs du Comité
- Article 13.8 Comité d'appel
- Article 15.1 Discipline, paragraphe (b) Pouvoirs du Comité
- Article 15.1 Discipline, paragraphe (g) Administration des preuves à l'audience
- Article 15.2 Appel, paragraphe (c) Avis d'intention d'interjeter appel
- Article 28.10 Nom des chiens, paragraphes (c) et (d)
- Article 35.13 Référendum spécial pour certaines modifications, paragraphe (e)
- Restrictions visant l'âge d'un chien aux fins d'élevage

Après étude par le conseiller juridique du CCC et par l'agent de l'enregistrement des animaux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, toute proposition de modification méritant d'être incluse dans le référendum sera renvoyée au Conseil d'administration pour approbation afin de l'inclure dans le référendum spécial de 2017.

Manuel des politiques et des procédures

Le comité a étudié des modifications proposées aux politiques et aux procédures suivantes :

- Procédure ST001 - Rétablissement du statut antérieur d'un chien disqualifié
- Chapitre 1, Administration, L. Politique de destruction des documents, 6. Division des expositions et concours
- Chapitre 3, Membres, Annexe 1 - Tableau comparatif des droits, prérogatives et avantages des membres
- Chapitre 3, Membres, Code de pratiques pour éleveurs membres du CCC
- Chapitre 4, Enregistrement, RG002 - Modifications proposées au standard d'une race
- Chapitre 4, Enregistrement, RG004 - Procédure pour l'ajout d'une race à la liste races diverses aux fins de participation aux événements et de reconnaissance, sections A. 8 et B. 1
- Chapitre 6, Expositions et concours, section I. Programmes officiels, sous-section 2. (b)
- Chapitre 6, Expositions et concours, section P. Nouveaux événements
- Chapitre 6, Expositions et concours, section W. Numéro d'inscription aux événements (PEN)
- Chapitre 6, Expositions et concours, section X. Numéro de compagnon canin (NCC), sous-section 1
- Chapitre 6, Expositions et concours, section Y. Horaires de jugement

- Chapitre 7, Juges, section C. 8. (a) Candidat au poste de juge de concours sur le terrain pour beagles/ section D. 7. (c) Candidat au poste de juge de rallye obéissance/section G. 6. (b) Condition pour la délivrance de permis aux juges d'épreuve de pistage urbain/ section H. 6. Candidat au poste de juge de concours de travail sur troupeau
- Chapitre 10, Comités, conseils et nominations, section A. 3. Nomination des présidents des comités permanents et des comités spéciaux
- Chapitre 10, Comités, conseils et nominations, section B. 4. Comité sur les propriétaires responsables de chiens - Mandat
- Chapitre 10, Comités, conseils et nominations, section D. Conseils permanents - Généralités, sous-section 7
- Chapitre 10, Comités, conseils et nominations et chapitre 11, Réglementation - Divulgence de renseignements personnels
- Chapitre 10, Comités, conseils et nominations et chapitre 11, Réglementation - Affaires laissées en suspens jusqu'à l'achèvement de la procédure judiciaire
- Chapitre 10, Comités, conseils et nominations et chapitre 11, Réglementation - Non-divulgence de renseignements importants
- Chapitre 11, Réglementation, sections B. 3 (c) et C. 2 (a) - Réduction des frais d'appel et d'audience pour une plainte pour membres privilégiés (adhésion Plus)
- Chapitre 11, Réglementation, annexe 1, Lignes directrices relatives aux sanctions disciplinaires - Expositions et concours, Défaut de la part d'un club de fournir un programme officiel et/ou un horaire de jugement au CCC
- Chapitre 11, Réglementation, annexe 1, Lignes directrices relatives aux sanctions disciplinaires - Infraction au Code de déontologie des juges

Toute modification des politiques et des procédures approuvée par le comité est renvoyée au Conseil d'administration pour approbation afin de l'inclure dans le *Manuel des politiques et des procédures*.

Renvois provenant du Comité de reconnaissance des clubs

- Chapitre 5, Politiques relatives aux clubs, section A. 8 - Statut de club non organisateur d'événements
- Chapitre 5, Politiques relatives aux clubs, section B. 1 - Reconnaissance d'un club de race(s) spécifique(s)
- Chapitre 5, Politiques relatives aux clubs, section B. 2 - Club de race national proposant une modification au standard de race
- Chapitre 5, Politiques relatives aux clubs, section I. 1 - Constitution et règlements administratifs, Nom et objectifs
- Chapitre 10, Comités, conseils et nominations, section B. 3 - Comité de reconnaissance des clubs - Mandat

Toute modification des politiques et des procédures approuvée par le comité est renvoyée au Conseil d'administration pour approbation afin de l'inclure dans le *Manuel des politiques et des procédures*.

Livres de règlements

Le comité a étudié des modifications proposées aux règlements suivants :

- Disqualification des chiens mordeurs
- Interdiction de téléphones cellulaires et de dispositifs de transmission aux audiences d'un comité d'exposition

Toute modification d'un règlement approuvée par le comité est renvoyée au Conseil d'administration pour approbation afin de l'inclure dans le livre de règlements pertinent.

Questions diverses

En outre, le comité a étudié les questions suivantes :

- Modification des règlements administratifs concernant les conditions d'admissibilité
- Politique concernant l'outil d'évaluation commerciale
- Chapitre 6, Expositions et concours, ST001 - Rétablissement du statut antérieur d'un chien disqualifié (Modifications d'ordre administratif)

Le tout respectueusement soumis par
Larry Kereluke, président
Comité de législation

Comité sur les propriétaires responsables de chiens

Le Comité sur les propriétaires responsables de chiens est chargé de favoriser la position du Club Canin Canadien quant aux chiens dangereux et à la propriété responsable de chiens. De plus, le comité est chargé d'étudier toute question concernant la modification ou l'élaboration de lois municipales, provinciales ou fédérales relatives au mandat du comité.

Membres :

John Dzerdz
Jo-Anne E. Jefferson

Medicine Hat, Alb.
Woodman's Point, N.-B.

Directeur :

Agents de liaison du Conseil :

Andrew Patton
Linda St-Hilaire
Paul Oslach

Présidente du comité :

Naomi Kane

En 2016, le Comité sur les propriétaires responsables de chiens s'est réuni plusieurs fois par téléconférence. Il a discuté des façons d'utiliser le programme Bon voisin canin pour joindre le public ainsi que les municipalités

et les politiciens afin de les sensibiliser davantage à la propriété responsable de chiens.

Le comité a travaillé dur avec les militants de la législation visant des races particulières pour répondre aux questions et appuyer la lutte pour faire adopter des lois justes et efficaces concernant les chiens dangereux sans viser une race particulière ou un type de chien.

En outre, le comité a communiqué avec la Fédération canadienne des municipalités, qui tiendra une conférence en juin à Ottawa. À l'heure actuelle, nous figurons sur une liste d'attente pour participer à cette conférence à laquelle assisteront des conseillers municipaux et des maires, alors un lieu propice pour promouvoir le Club Canin Canadien et son rôle en tant qu'expert en matière de chiens.

Le Comité sur les propriétaires responsables de chiens continue d'explorer d'autres idées concernant la propriété responsable de chiens qui ont surgi lors de discussions et à la suite de commentaires de la part de nos membres, et comment le Club Canin Canadien peut jouer un rôle dans la formulation d'attentes et de lois futures concernant la propriété responsable de chiens.

Le tout respectueusement soumis par
Naomi Kane, présidente
Comité sur les propriétaires responsables de chiens

Comité de la planification stratégique

Le Comité de la planification stratégique est chargé de l'élaboration du plan stratégique à long terme du Club, et doit présenter régulièrement au Conseil d'administration un résumé de ses délibérations, ses conclusions et ses recommandations.

Membres :

Murray Botterill	Winnipeg, Man.
Richard Lopaschuk*	Cranbrook, C.-B.
Lance Novak	Directeur exécutif
Richard Paquette	Azilda, Ont.
Bob Rowbotham	Président du
	Conseil d'administration

*Richard Lopaschuk a comblé une vacance au comité en avril 2016.

Agente de liaison du CCC : Tara Merrimen
Président du comité : Peter Laventhall-Wolfish

En 2016, le Comité de la planification stratégique a tenu quatre réunions face à face et trois téléconférences. Le Comité de la planification stratégique a reconnu l'importance des impératifs stratégiques, classés en ordre de priorité, et a identifié qu'il y avait un manque de propositions de nouvelles idées commerciales. Pour respecter les impératifs et avantager les objectifs à long

terme en prenant des décisions éclairées, le comité a reconnu qu'un outil de proposition devait être élaboré. Le comité a tenu des discussions avec le personnel pour explorer de nouvelles approches afin d'ouvrir de nouvelles possibilités commerciales. Grâce à ces discussions, le plan de travail 2016 du comité a pris une ampleur importante et a mené à la conception d'un outil d'évaluation commerciale.

Par la suite, le comité a établi des lignes directrices sur l'usage du document. On a déterminé que le document serait utilisé pour les propositions internes et externes. Le personnel, le Conseil d'administration, les comités et conseils, les organisations externes et/ou les particuliers sont tous décrits comme des utilisateurs. Les lignes directrices indiquent que l'outil d'évaluation commerciale ne sert pas aux fins de modification des règlements d'un événement mais que le document est un outil pour proposer un nouveau projet commercial. Cinq thèmes importants ont été établis pour évaluer une proposition : possibilité commerciale, concordance avec nos principales activités, évaluation du risque, coûts et avantages, et conformité. Une partie sommaire et recommandations concernant les prochaines étapes a aussi été ajoutée afin d'y inscrire des idées. En outre, un outil de notation a été élaboré et fait partie du processus.

Le Comité de la planification stratégique a conclu à l'unanimité que l'outil d'évaluation commerciale est un processus fluide. Au fur et à mesure que l'outil est utilisé, il pourrait subir des modifications en vue d'être amélioré, mais la politique d'utilisation de l'outil a été élaborée sans délai. La politique a été présentée au Comité de législation à titre d'information et au Conseil d'administration sous forme de motion à sa réunion en septembre : la motion a été adoptée. Sous la direction du Comité de la planification stratégique, l'outil d'évaluation commerciale a été mis à l'essai dans le cadre de projets et continue d'être utilisé pour les nouvelles initiatives génératrices de revenus qui concordent avec nos impératifs stratégiques actuels.

À la fin de l'année 2016, la priorité du comité a changé étant donné que le Conseil d'administration et le Comité de la planification stratégique approchaient la dernière année de leur mandat. Pour se préparer à passer le flambeau au nouveau Conseil d'administration, le comité a décidé de se concentrer sur l'examen du plan stratégique de trois ans afin de bien planifier la relève.

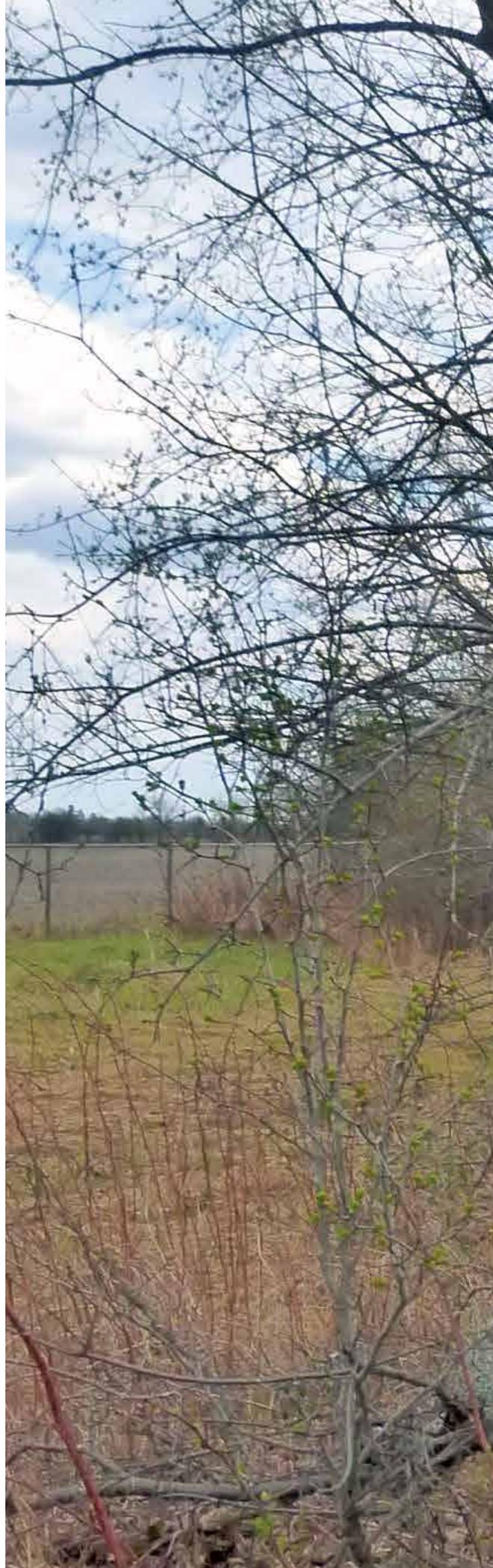
Je tiens à remercier le Conseil d'administration, le personnel et les membres du comité de leur participation, de leur apport et de leur appui au cours de l'année.

Le tout respectueusement soumis par
Peter Laventhall-Wolfish, président
Comité de la planification stratégique



PHOTO : « Reba » • Retriever Nova Scotia Duck Tolling • Photographe : Laurie Orr • Propriétaire : Lillian Greensides

Le Conseil d'administration peut créer des conseils dont le mandat sera de représenter les intérêts des individus, des associations ou des groupes associés aux diverses disciplines approuvées par le Club et qui, à ce titre, agissent comme des organismes consultatifs auprès du Conseil d'administration. Le nombre et la désignation de ces conseils dépendront des besoins tels que perçus par le Conseil d'administration.





Conseils permanents

PHOTO : « Piper » • Pharaoh hound • Photographie / Propriétaire : Ronnie Whitlock

Conseil des concours d'agilité

Le Conseil des concours d'agilité est chargé d'étudier toute question relative aux concours d'agilité et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours d'agilité est de montrer la capacité d'un chien, peu importe sa race, de travailler avec son conducteur en relevant une variété de défis sur un parcours composé de divers obstacles d'agilité.

Membres :

Wendy Beard	Carp, Ont.
Jane Book	Smithville, Ont.
Jasmine deBlois	Willow Bunch, Sask.
Sandra Esford	Belleville, Ont.
Jutta Hammermueller	Kitchener, Ont.
Marnie Harrison	Calgary, Alb.
Fred Haywood	Vancouver, C.-B.
Darr Houssen	Indian Mountain, N.-B.
Brigitte Hunter	Winnipeg, Man.
Brenda Juskow	Dartmouth, N.-É.
Liana Klohn	Cornwall, Î.-P.-É.
Danielle Levangie	Barrie, Ont.
Hildi Steuart	Vernon, C.-B.
Marie-Josée Thuot	Sherbrooke, Qc

Directrice :

Sherry Weiss

Présidente du conseil :

Linda St-Hilaire

Le Conseil des concours d'agilité s'est réuni en octobre et en décembre 2015, et il a tenu sept réunions de suivi en 2016 (le 18 janvier, le 22 mars, les 4 et 20 avril, les 13 et 29 juin et le 14 juillet). À la suite de ces réunions, un nouveau livre de règlements a été diffusé, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2017. Il comprend les modifications suivantes :

MOTION N° MODIFICATIONS - LIVRE DE RÈGLEMENTS

11-09-16	Chapitre 1 - Interprétations, article 1.2.4 - Définition et classification des concours d'agilité
05-06-16	Chapitre 2 - Règlements généraux, article 2.1.3 - Admissibilité des clubs à la tenue d'un concours d'agilité
06-06-16	Chapitre 2 - Règlements généraux, article 2.1.7 - Admissibilité des clubs à la tenue d'un concours d'agilité
07-06-16	Chapitre 2 - Règlements généraux, article 2.2.5 - Demande
12-09-16	Chapitre 2 - Règlements généraux, article 2.7.1 - Officiels et comités
13-09-16	Chapitre 2 - Règlements généraux, article 2.7.2 - Officiels et comités

14-09-16	Chapitre 2 - Règlements généraux, article 2.7.6 - Officiels et comités
08-06-16	Chapitre 2 - Règlements généraux, article 2.7.8 - Officiels et comités
15-09-16	Chapitre 2 - Règlements généraux, article 2.7.12 - Officiels et comités
09-06-16	Chapitre 2 - Règlements généraux, article 2.8.9 - Préposés
18-09-16	Chapitre 2 - Règlements généraux, article 2.9.2 (b) - Disqualification ou excuse d'un chien
09-09-16	Chapitre 3 - Juges, article 3.1.1 - Contrat entre le juge et le club
10-09-16	Chapitre 3 - Juges, article 3.1.2 - Contrat entre le juge et le club
20-09-16	Chapitre 3 - Juges, article 3.1.4 - Contrat entre le juge et le club
21-09-16	Chapitre 3 - Juges, article 3.2.4 - Approbation des juges sélectionnés
11-09-16	Chapitre 3 - Juges, article 3.2.5 - Approbation des juges sélectionnés
14-06-16	Chapitre 3 - Juges, article 3.4.1 - Responsabilités des juges
22-09-16	Chapitre 3 - Juges, article 3.4.6 - Responsabilités des juges
15-06-16	Chapitre 3 - Juges, article 3.6 - Substitution de juge
17-06-16	Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours, article 6.5.6 - Acceptation des inscriptions
18-06-16	Chapitre 7 - Conduite antisportive, article 7.2
24-09-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.1.1 - Types de classes
19-06-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.2 - Classe sélect
25-09-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.2.1 - Classe sélect
26-09-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.2.2 - Classe sélect
27-09-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.2.3 - Classe sélect
28-09-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.2.4 - Classe sélect
20-06-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.2.5 - Classe sélect

29-09-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.3.1 - Classe vétérán	37-09-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.7.1 (c) - Excuses obligatoires
22-06-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.3.2 - Classe vétérán	38-09-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.7.1 (e) - Excuses obligatoires
30-09-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.3.3 - Classe vétérán	39-09-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.7.1 (f) - Excuses obligatoires
23-06-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.5.2 - Catégories de hauteur	40-09-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.7.1 (h) - Excuses obligatoires
24-06-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.4.1 - Niveaux	40-06-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.12.2 - Départ et arrivée
25-06-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.5.1 - Catégories de hauteur	41-06-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.7.1 (f) - Excuses obligatoires
26-06-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.5.1 - Catégories de hauteur	42-06-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.7.2 - Excuses obligatoires
27-06-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.7.1 - Prise de mesure	44-09-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.9.2 - Positions des obstacles et des sauts
31-09-16	Chapitre 10 - Normes d'exécution des obstacles, article 10.1 - Ordre des obstacles	43-06-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.10.4 - Mesure du parcours et temps de parcours
31-06-16	Chapitre 10 - Normes d'exécution des obstacles, article 10.1.1 - Ordre des obstacles	44-06-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.10.5 - Mesure du parcours et temps de parcours
34-06-16	Chapitre 10 - Normes d'exécution des obstacles, article 10.3.1 - Passerelle	45-09-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.10.5 - Mesure du parcours et temps de parcours
35-06-16	Chapitre 10 - Normes d'exécution des obstacles, article 10.8 - Slalom	45-09-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.10.5 - Mesure du parcours et temps de parcours
32-09-16	Chapitre 10 - Normes d'exécution des obstacles, article 10.15.1 - Pneu (cerceau)	45-06-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.11 - Temps de parcours en sélect et vétérán
34-09-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.1.3 - Conduite	46-09-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.11 - Temps de parcours en sélect et vétérán
35-09-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.5.1 (a) et (b) - Ordre des obstacles	46-06-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.12.1 - Départ et arrivée
37-06-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.6.1 (c) - Reprise d'un parcours	47-09-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.12.2 - Départ et arrivée
38-06-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.6.1 (d) - Reprise d'un parcours	47-06-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.12.3 - Départ et arrivée
36-09-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.6.1 (d) - Reprise d'un parcours		
39-06-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.6.2 (a) - Reprise d'un parcours		

48-09-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.15 - Déductions pour dépassement du temps de parcours	53-06-16	Chapitre 12 - Classe d'agilité standard, article 12.10.1 (i) - Éléments de conception d'un parcours d'agilité standard par excellence
48-06-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.16.1 - Fautes et déductions		Chapitre 13 - Sauter avec slalom, article 13.9 (h) - Éléments de conception d'un parcours de sauteur avec slalom par excellence
49-09-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.16.2 - Fautes et déductions	54-06-16	Chapitre 12 - Classe d'agilité standard Article 12.4.1 (d) - Éléments de conception d'un parcours d'agilité standard novice Article 12.7.1 (c) - Éléments de conception d'un parcours d'agilité standard intermédiaire
49-06-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.16.3 - Fautes et déductions		Article 12.10.1 (b) - Éléments de conception d'un parcours d'agilité standard par excellence
50-06-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.16.4 - Fautes et déductions		Chapitre 13 - Sauter avec slalom Article 13.4 (e) - Éléments de conception d'un parcours de sauteur avec slalom novice
50-09-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, articles 11.16.5 et 11.5.6 - Fautes et déductions		Article 13.7 (c) - Éléments de conception d'un parcours de sauteur avec slalom intermédiaire
51-06-16	Chapitre 12 - Classe d'agilité standard Article 12.2.2 - Obstacles d'une classe d'agilité standard novice Article 12.5.2 - Obstacles d'une classe d'agilité standard intermédiaire Article 12.8.2 - Obstacles d'une classe d'agilité standard par excellence	77-06-16	Article 13.9 (b) - Éléments de conception d'un parcours de sauteur avec slalom par excellence
76-06-16	Chapitre 12 - Classe d'agilité standard Article 12.4.1 (k) - Éléments de conception d'un parcours d'agilité standard novice Article 12.7.1 (j) - Éléments de conception d'un parcours d'agilité standard intermédiaire Article 12.10.1 (h) - Éléments de conception d'un parcours d'agilité standard par excellence	55-09-16	Chapitre 13 - Sauter avec slalom Article 13.2.2 - Obstacles d'une classe de sauteur avec slalom novice Article 13.5.2 - Obstacles d'une classe de sauteur avec slalom intermédiaire Article 13.8.2 - Obstacles d'une classe de sauteur avec slalom par excellence
51-09-16	Chapitre 12 - Classe d'agilité standard, article 12.4.1 (r) - Éléments de conception d'un parcours d'agilité standard novice	56-09-16	Chapitre 13 - Sauter avec slalom, article 13.7 (i) - Éléments de conception d'un parcours de sauteur avec slalom intermédiaire
52-09-16	Chapitre 12 - Classe d'agilité standard, article 12.8.2 - Obstacles d'une classe d'agilité standard par excellence	55-06-16	Chapitre 13 - Sauter avec slalom, article 13.9 (h) - Éléments de conception d'un parcours de sauteur avec slalom par excellence
53-09-16	Chapitre 12 - Classe d'agilité standard, article 12.9.1 - Éléments de conception d'un parcours d'agilité standard novice	56-06-16	Chapitre 14 - Points et distance, article 14.1.2 (a) - Classe Points et distance (PED)
54-09-16	Chapitre 12 - Classe d'agilité standard, article 12.10.1 (j) - Éléments de conception d'un parcours d'agilité standard par excellence	57-06-16	Chapitre 14 - Points et distance, article 14.1.6 (d) - Classe Points et distance (PED)
52-06-16	Chapitre 12 - Classe d'agilité standard, article 12.4.1 (f) - Éléments de conception d'un parcours d'agilité standard novice	58-06-16	Chapitre 14 - Points et distance, article 14.1.6 - Classe Points et distance (PED)
	Chapitre 13 - Sauter avec slalom, article 13.4 (g) - Éléments de conception d'un parcours de sauteur avec slalom novice	60-06-16	Chapitre 14 - Points et distance, article 14.1.7 (j) - Classe Points et distance (PED)
			Chapitre 14 - Points et distance, article 14.1.9 (b) - Conception de parcours et exigences

61-06-16	Chapitre 14 - Points et distance, article 14.1.9 (c) - Conception de parcours et exigences	17-09-16	Chapitre 2 - Règlements généraux (nouvel article 2.8)
62-06-16	Chapitre 14 - Points et distance, article 14.1.9 (g) - Conception de parcours et exigences	19-09-16	Chapitre 2 - Règlements généraux (nouveaux articles 2.12 et 2.13)
64-06-16	Chapitre 14 - Points et distance, article 14.1.10 (b) - Conception de parcours et exigences	21-06-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres
65-06-16	Chapitre 14 - Points et distance, article 14.1.10 (c) - Conception de parcours et exigences	23-09-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.1 - Types de classes
66-06-16	Chapitre 14 - Points et distance, article 14.1.10 (d) - Conception de parcours et exigences	28-06-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.23 - Catégories de hauteur
67-06-16	Chapitre 14 - Points et distance, article 14.1.10 (e) - Conception de parcours et exigences	29-06-16	Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres, article 8.24 - Catégories de hauteur
68-06-16	Chapitre 14 - Points et distance, article 14.1.10 - Conception de parcours et exigences	30-06-16	Chapitre 10 - Normes d'exécution des obstacles
57-09-16	Chapitre 15 - Steeplechase, article 15.1.3 - Steeplechase (Temps de parcours)	32-06-16	Chapitre 10 - Normes d'exécution des obstacles, article 10.1.2 - Ordre des obstacles
70-06-16	Chapitre 15 - Steeplechase, article 15.1.4 - Steeplechase	33-06-16	Chapitre 10 - Normes d'exécution des obstacles, article 10.2 - Palissade
72-06-16	Chapitre 15 - Steeplechase, article 15.1.5 - Steeplechase	33-09-16	Chapitre 10 - Normes d'exécution des obstacles, article 10.15 - Pneu (cerceau) (nouvel article 10.15.3)
71-06-16	Chapitre 15 - Steeplechase, article 15.1.5 (b) - Steeplechase	36-06-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.5 - Non-exécution
58-09-16	Chapitre 15 - Steeplechase, article 15.1.5 (d) - Steeplechase	43-09-16	Chapitre 11 - Généralités - Pointage et l'art de concevoir des parcours, article 11.7 - Excuses obligatoires (nouvel article 11.7.3)
59-09-16	Chapitre 15 - Steeplechase, article 15.1.5 (e) - Steeplechase	59-06-16	Chapitre 14 - Points et distance, article 14.1.9 - Conception de parcours et exigences
68-06-16	Chapitre 16 - Classes non officielles	63-06-16	Chapitre 14 - Points et distance, article 14.1.9 - Conception de parcours et exigences
15-12-15	Chapitre 16 - Classes non officielles	16-12-15	Chapitre 17 - Sauts et tunnels (S&T)
60-09-16	Chapitre 16 - Classes non officielles - Parcours de type international (article 6.3)	MOTION N°	MODIFICATIONS D'ORDRE ADMINISTRATIF
73-06-16	Annexe A - Normes de construction des obstacles (Détails), 1 - La palissade	69-06-16	Chapitre 14 - Points et distance, article 14.1.12 - Classe Points et distance (PED)
74-06-16	Annexe A - Normes de construction des obstacles (Détails), 6 - Le tunnel souple	62-09-16	Annexe A - Normes de construction des obstacles (Détails), 7 - Le slalom
75-06-16	Annexe A - Normes de construction des obstacles (Détails), 7 - Le slalom		
61-09-16	Annexe A - Normes de construction des obstacles (Détails), 8 - Sauts (Les sauts droits)		
MOTION N°	NOUVEAUX ARTICLES		
16-09-16	Chapitre 2 - Règlements généraux, article 2.7 - Officiels et comités (nouvel article 2.7.13)	Statistiques 2016	

En 2016, 170 concours d'agilité comptant 13 391 inscriptions au total ont eu lieu, soit moins de concours que l'année dernière (2015 – 199 concours d'agilité, 13 889 inscriptions).

Le tout respectueusement soumis par
Linda St-Hilaire, présidente
Conseil des concours d'agilité

Conseil des concours pour beagles et basset hounds

Le Conseil des concours pour beagles et basset hounds est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain pour beagles et basset hounds ou à tout autre événement sur le terrain relié aux beagles et aux basset hounds, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le beagle est avant tout un chien de chasse dont l'objectif principal est de repérer le gibier et de lui donner chasse d'une manière énergétique et décisive. Le but des concours sur le terrain pour beagles est de démontrer les habiletés naturelles du beagle et de reconnaître les chiens qui font preuve des meilleures qualités de la race.

Membres :

Michael Corner	Thorold, Ont.
Randy Doan	Aylmer, Ont.
David Fraser	Northside East Bay, N.-É.
Dario Manna	Roxboro, Qc
Clair Murphy	Breadalbane, Î.-P.-É.
Steve Rowland	Russell, Ont.
Greg Steeves	Cameron, Ont.
Maurice Thorne	Portugal Cove, T.-N.-L.

Agente de liaison du CCC :	Tracy Kent
Président du conseil :	Paul Oslach

Le Conseil des concours pour beagles et basset hounds s'est réuni en février, juin, septembre et novembre 2016. Il a apporté des modifications à la section suivante du *Manuel des politiques et des procédures* :

Chapitre VI - Expositions et concours
Section O, 3 - Concours sur le terrain et épreuves (Dispositifs et colliers de repérage électronique)

En outre, le conseil présentera au Conseil d'administration les modifications suivantes proposées aux *Règlements des concours sur le terrain pour beagles* qui entreront en vigueur en janvier 2018 ainsi qu'une modification du *Manuel des politiques et des procédures* :

Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours
Articles 6.1.2 et 6.1.3 - Critères d'admissibilité

Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours
Article 6.8.1 - Fin du concours

Manuel
Chapitre VII - Juges
Section C - Candidat au poste de juge de concours sur le terrain pour beagles

Le tout respectueusement soumis par
Paul Oslach, président
Conseil des concours pour beagles et basset hounds

Statistiques 2016

En 2016, 47 concours sur le terrain pour beagles comptant 2 347 inscriptions au total ont eu lieu, soit plus de concours que l'année dernière (2015 - 44 concours sur le terrain pour beagles, 2 054 inscriptions).

Conseil des expositions de conformation

Le Conseil des expositions de conformation est chargé d'étudier toute question relative aux expositions de conformation et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Membres :

Sandy Alexander	Dugald, Man.
Lynn Arrand	Windsor, Ont.
Val Bandas	Craven, Sask.
Serge Bilodeau	Petite-Rivière-Saint-François, Qc
Laurie Campbell	Toronto, Ont.
Lori Chow	Bedeque, Î.-P.-É.
Ted Fahlgren	London, Ont.
Pat Gignac	Clearbrook, C.-B.
Lyzane Hamel	Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
Christine Heartz	Brookfield, N.-É.
Margaret Jones	Shawnigan Lake, C.-B.
David Kelland	Conception Bay South, T.-N.-L.
Pam Legault	Princeton, C.-B.
Hilary Oakes	Millarville, Alb.
Jo Ann Pavey	Caledon, Ont.
Susan Rioux	Hampton, N.-B.
David Swartwood	Gananoque, Ont.
Tony Vandendool	Caledonia, Ont.
Robert Whitney	Castleton, Ont.

Directrice :	Sherry Weiss
Président du conseil :	Larry Kereluke

Le Conseil des expositions de conformation s'est réuni en avril, en août et en octobre 2016.

Le conseil a présenté au Conseil d'administration les modifications suivantes proposées aux *Règlements des expositions de conformation*, la date d'entrée en vigueur prévue étant le 1^{er} janvier 2018.

MOTION N°	MODIFICATIONS - LIVRE DE RÈGLEMENTS
20-12-15	Chapitre 8 - Inscriptions et fin de l'exposition, article 8.5.8 - Acceptation des inscriptions
21-12-15	Chapitre 8 - Inscriptions et fin de l'exposition, article 8.9.1 - Passage à la classe des champions
23-12-15	Chapitre 5 - Officiels de l'exposition et préposés d'enceinte, article 5.3.1 - Personnes handicapées
14-03-16	Chapitre 3 - Sélection des juges, articles 3.1.1 et 3.1.2 - Contrat entre le juge et le club
17-03-16	Chapitre 12 - Races, classes, prix et sweepstakes, article 12.3.1 (k) - Prix (Meilleur de l'exposition - chien de réserve)
18-03-16	Annexe H - Liste des races pouvant être examinées sur une rampe
82-06-16	Chapitre 15 - Points de championnat et annulations, article 15.2 - Grand champion (GCh)
83-06-16	Chapitre 13 - Classe pour chiens altérés, article 13.8.1 - Champions et points de championnat
85-06-16	Chapitre 4 - Juges, article 4.5.2 - Tables et rampes
86-06-16	Chapitre 5 - Officiels de l'exposition et préposés d'enceinte
87-06-16	Chapitre 6 - Programme officiel, catalogue et horaire du jugement
88-06-16	Chapitre 7 - Rubans et prix
107-06-16	Chapitre 4 - Juges, article 4.3.1 - Inscription et présentation de chiens par un juge
65-09-16	Ordre du jugement
68-09-16	Chapitre 4 - Juges, article 4.4.12 - Jugement des chiens
69-09-16	Chapitre 8 - Inscriptions et fin de l'exposition, article 8.1 - Généralités
75-09-16	Chapitre 5 - Officiels de l'exposition et préposés d'enceinte, article 5.1 - Officiels de l'exposition
76-09-16	Chapitre 15 - Points de championnat et annulations, article 15.3 - Grand champion par excellence
MOTION N°	MODIFICATIONS D'ORDRE ADMINISTRATIF - LIVRE DE RÈGLEMENTS
66-06-16	Chapitre 3 - Sélection des juges, article 3.2.4 - Demande d'approbation des juges

70-06-16	Chapitre 8 - Inscriptions et fin de l'exposition, article 8.1 - Généralités
71-06-16	<i>Règlements des expositions de conformation</i>
89-06-16	<i>Règlements des expositions de conformation</i>

En outre, le conseil a présenté au Conseil d'administration les modifications suivantes proposées au *Manuel des politiques et des procédures*.

MOTION N°	MODIFICATIONS - MANUEL
72-06-16	Chapitre VI - Expositions et concours, section X, 1 - Numéro de compagnon canin (NCC) - Définitions
17-12-15	Chapitre VI - Expositions et concours, annexe 2 - Restrictions relatives au millage pour les expositions tenues en Ontario
29-12-15	Chapitre VI - Expositions et concours, section G - Droit de priorité et dates prioritaires
19-12-15	Chapitre VI - Expositions et concours, section Y - Horaires de jugement

Le conseil tiendra des téléconférences de suivi en 2017 et présentera au Conseil d'administration d'autres modifications aux *Règlements des expositions de conformation*, la date d'entrée en vigueur prévue étant le 1^{er} janvier 2018.

Le tout respectueusement soumis par
Larry Kereluke, président
Conseil des expositions de conformation

Statistiques 2016

En 2016, 645 expositions toutes races comptant 131 322 inscriptions au total ont eu lieu, comparativement à 625 expositions toutes races comptant 126 666 inscriptions en 2015.

De plus, 340 expositions pour races spécifiques comptant 11 528 inscriptions au total ont eu lieu, comparativement à 339 expositions pour races spécifiques comptant 11 948 inscriptions en 2015.

Conseil des épreuves pour chiens de trait

Le Conseil des épreuves pour chiens de trait est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves pour chiens de trait et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des épreuves pour chiens de trait est de démontrer l'utilité du chien en tant qu'animal de trait, compagnon et travailleur fiable.

Membres :

Sue Ailsby	Regina, Sask.
Wendy Bennett	Nerepis, N.-B.
Phil Chagnon	Richmond, C.-B.
Richard Connell	Rockton, Ont.
David Denis	Ladysmith, C.-B.
Dawn Fretts	Bragg Creek, Alb.
Jennifer Julian	East Chezzetcook, N.-É.
Allan Maniate	Ennismore, Ont.
Véronique Matte-Paquet	Aston Junction, Qc
Amber Ringer	Kamloops, C.-B.
June Ward	Tiny, Ont.

Directrice : Sherry Weiss
Président du conseil : David Gilmour

Le Conseil des épreuves pour chiens de trait ne s'est pas réuni en 2016. À la suite de réunions tenues en 2014, un nouveau livre de règlements des épreuves pour chiens de trait a été diffusé en 2015, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2016. Le conseil prévoit se réunir en 2017.

Une modification importante incorporée dans ce livre de règlements permet maintenant aux chiens de race croisée et aux chiens de race non reconnue de participer aux épreuves pour chiens de trait. De nouveaux titres ont aussi été ajoutés afin d'augmenter la participation aux épreuves.

Le tout respectueusement soumis par
 David Gilmour, président
 Conseil des épreuves pour chiens de trait

Statistiques 2016

En 2016, 10 épreuves pour chiens de trait comptant 94 inscriptions au total ont eu lieu, soit une épreuve de plus que l'année dernière. Toutefois, il y a eu moins d'inscriptions (2015 – 9 épreuves pour chiens de trait, 114 inscriptions).

Conseil des épreuves de travail au terrier

Le Conseil des épreuves de travail au terrier est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves de travail au terrier ou à tout autre événement relié aux concours ou épreuves pour dachshunds et terriers, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des épreuves de travail au terrier est de promouvoir, préserver et reconnaître les caractéristiques de travail des dachshunds et des races spécifiques de terriers ayant été créées pour traquer sous terre des proies telles que le renard, le blaireau ou la loutre et de les débusquer, d'aboyer ou de les ramener.

Membres :

Lia Bijsterveld	Richmond, C.-B.
Cathy Drummond	Bowmanville, Ont.
Pam Dyer	Sainte-Madeleine, Qc
Sherril Hall	Alliston, Ont.
Gloria Mair	Plattsville, Ont.
Melony McCarthy	Maugerville, N.-B.
Isobel McGowan	Toronto, Ont.
Shauna McLauchlan	Beausejour, Man.
Janet Rein	Regina, Sask.
Anna Robaczewski	Halifax, N.-É.
Mary Smithdorf	Okotoks, Alb.

Directrice : Sherry Weiss
Président du conseil : Bob Rowbotham

Le Conseil des épreuves de travail au terrier s'est réuni en novembre 2016 et prévoit tenir une réunion de suivi en 2017 (janvier). Il présentera au Conseil d'administration en 2017 des modifications aux *Règlements des épreuves de travail au terrier*, la date d'entrée en vigueur prévue étant le 1^{er} janvier 2018.

Le conseil étudie diverses possibilités en vue d'ajouter des titres et des certificats de chasse en grange (*Barn Hunt*).

Le tout respectueusement soumis par
 Bob Rowbotham, président
 Conseil des épreuves de travail au terrier

Statistiques 2016

En 2016, 20 épreuves de travail au terrier comptant 271 inscriptions au total ont eu lieu, soit une épreuve de plus que l'année dernière. Toutefois, il y a eu moins d'inscriptions (2015 – 19 épreuves de travail au terrier, 294 inscriptions).

Conseil des concours de travail sur troupeau

Le Conseil des concours de travail sur troupeau est chargé d'étudier toute question relative aux concours de travail sur troupeau et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Les concours de travail sur troupeau ont pour objet de démontrer l'utilité du chien de race pure en tant que partenaire et assistant dans la gestion quotidienne du bétail. Un concours de travail sur troupeau reflète non seulement l'instinct, l'aptitude et l'entraînement du chien mais aussi la complicité entre le chien et son conducteur lorsqu'il s'agit de maîtriser et de conduire le bétail calmement et efficacement.

Membres :
 Lisa Dahr
 Dianne Devison
 Dartmouth, N.-É.
 Pickering, Ont.

Gwen Haynes
Sue Jewell
Lynn Leach
Stephen Rowell
Kristin Thomson
Faye Unrau
Jill Werle

Calgary, Alb.
Utopia, Ont.
Hope, C.-B.
Centre Wellington, Ont.
Cobble Hill, C.-B.
Winnipeg, Man.
Saskatoon, Sask.

Directrice : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Lendra Barker

Le Conseil des concours de travail sur troupeau s'est réuni en septembre 2016 et prévoit tenir une réunion de suivi le 16 janvier 2017. Il présentera au Conseil d'administration en 2017 des modifications aux *Règlements du travail sur troupeau*, la date d'entrée en vigueur prévue étant le 1^{er} janvier 2018.

Le tout respectueusement soumis par
Lendra Barker, présidente
Conseil des concours de travail sur troupeau

Statistiques 2016

En 2016, 83 concours de travail sur troupeau comptant 774 inscriptions au total ont eu lieu. Les concours de travail sur troupeau et les inscriptions ont presque doublé en 2016 par rapport à l'année 2015 (2015 – 47 concours de travail sur troupeau, 453 inscriptions).

Conseil des clubs canins pour jeunes

Le Conseil des clubs canins pour jeunes est chargé d'étudier toute question relative aux programmes des clubs canins pour jeunes et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des événements pour jeunes manieurs est d'initier les jeunes au sport des chiens de race pure, de les encourager à y participer et de leur offrir des activités compétitives intéressantes où ils peuvent apprendre, pratiquer et perfectionner leurs compétences et leurs connaissances des diverses races. Il s'agit, avant tout, pour les jeunes de même groupe d'âge, d'une occasion de participer à des compétitions dans un esprit de camaraderie.

Membres :

Jean Ashley
Carol Austin
Nadeen Bennett
Kelly Campbell
Hélène Chaussé
Susan Emerson
Allison Foley
Honey Glendinning

Chatham, Ont.
St. Charles, Ont.
Winnipeg, Man.
Estlin, Sask.
Montréal, Qc
Belleville, Ont.
South Rawdon, N.-É.
Langley, C.-B.

Hailey Griffith
Rachel Haslett
Pam Legault
Cecilia Melendy
Jan Williamson Osterbauer
Maggie Redfern-Pucci

Jordan Station, Ont.
Saint John, N.-B.
Princeton, C.-B.
Mount Pearl, T.-N.-L.
Langdon, Alb.
Thunder Bay, Ont.

Agente de liaison du CCC : Tracy Kent
Président du conseil : Richard Paquette

Le Conseil des clubs canins pour jeunes s'est réuni en mai 2016 pour discuter des questions suivantes :

- Examen des demandes de la part des clubs pour organiser les compétitions nationales pour jeunes manieurs en 2018 et en 2019;
- Événements uniquement pour jeunes manieurs;
- Lignes directrices pour représentants de jeunes manieurs;
- Parrainage;
- Pointages aux finales des compétitions de zone.

Le tout respectueusement soumis par
Richard Paquette, président
Conseil des clubs canins pour jeunes

Compétitions nationales pour jeunes manieurs 2015

Les compétitions nationales pour jeunes manieurs 2015 tenues en juillet 2016 ont été organisées par l'Alberta Kennel Club. Trois jeunes manieurs se sont partagé le titre Meilleur esprit sportif (Thomas Adams - zone 2, Jessie Powell - zone 4A, Caroline Holicka - zone 7). Katie McGinn de la zone 1B a été nommée Meilleure jeune manieure en conformation et Rachel Driedger de la zone 11 a remporté le titre de Meilleure jeune manieure en obéissance.

Statistiques 2016

En 2016, 269 événements en conformation pour jeunes comptant 2 514 participants au total ont eu lieu, soit plus d'événements que l'année dernière (2015 – 255 événements en conformation pour jeunes, 2 422 participants), et 32 événements en obéissance pour jeunes comptant 71 participants au total ont eu lieu, soit le même nombre d'événements que l'année dernière, toutefois le nombre de participants a doublé (2015 – 32 événements en obéissance pour jeunes, 38 participants).

Conseil des courses sur leurre

Le Conseil des courses sur leurre est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain de course sur leurre et au programme de poursuite sur leurre, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le programme de poursuite sur leurre du CCC a pour but d'offrir à tous les chiens de race pure et de race croisée la possibilité d'obtenir un titre dans le cadre d'une épreuve sur le terrain.

Membres :

Heather Jean Dansereau	Hamilton, Ont.
Sandra Gahan	Cambridge, Ont.
Christine Gillies	Winnipeg, Man.
Ed Granger	Carp, Ont.
Fiona Hart	Kelowna, C.-B.
Eva Hunter	Barrie, Ont.
Pat Ingram	Calgary, Alb.
Roberta Pattison	Delisle, Sask.
Debra Verzyl	Ladysmith, C.-B.

Directrice : Sherry Weiss
Président du conseil : David Gilmour

Le Conseil des courses sur leurre ne s'est pas réuni en 2016. Cependant, de nouveaux livres de règlements des concours sur le terrain de course sur leurre et du programme de poursuite sur leurre ont été diffusés, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2016.

Le conseil a aussi présenté au Conseil d'administration les modifications suivantes proposées au *Manuel des politiques et des procédures* :

MOTION N°	MODIFICATIONS - MANUEL
27-03-16	Chapitre X - Comités, conseils et nominations Section E - Conseils permanents (Mandat)
81-09-16	Chapitre VI - Expositions et concours Section X, 2 (a) - Numéro de compagnon canin (NCC)

Le tout respectueusement soumis par
David Gilmour, président
Conseil des courses sur leurre

Statistiques 2016

En 2016, 39 concours sur le terrain de course sur leurre comptant 986 inscriptions au total ont eu lieu, soit moins de concours que l'année dernière (2015 – 41 concours sur le terrain de course sur leurre, 1 020 inscriptions).

Le programme de poursuite sur leurre a été lancé le 1^{er} mars 2016 : 32 événements de programme de poursuite sur leurre comptant 797 inscriptions ont eu lieu.

Conseil des concours d'obéissance

Le Conseil des concours d'obéissance est chargé d'étudier toute question relative aux concours d'obéissance et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours d'obéissance est de démontrer l'utilité du chien comme compagnon de l'homme, pas simplement de prouver la capacité du chien à effectuer des exercices spécifiques dans une enceinte d'obéissance. Les concours ont pour objectif fondamental de produire des chiens qui ont été amenés à pouvoir bien se comporter tant à la maison que dans des lieux publics et en présence d'autres chiens, de façon à faire honneur au sport d'obéissance.

Les concours d'obéissance constituent une activité sportive et, à cet égard, tous les participants sont tenus d'observer les principes sportifs aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte. Tous les concurrents dans une classe doivent compléter les mêmes exercices, de façon semblable, afin que la qualité relative des différentes performances puisse être comparée et évaluée.

Le sport de rallye obéissance du CCC est le pendant de l'obéissance. Les deux disciplines exigent une complicité entre le chien et le manieur et des compétences similaires en matière de performance. Le rallye obéissance constitue, pour les chiens et les manieurs, une excellente introduction à tous les événements de performance du CCC. L'objectif principal du rallye est de fournir une activité dynamique et motivante qui fait valoir l'aptitude du manieur et du chien à exécuter des exercices élémentaires en obéissance qui peuvent être accomplis avec succès sans exigences trop rigoureuses. Le rallye obéissance peut aussi donner l'occasion aux compétiteurs des autres disciplines de raffiner leurs compétences.

Les chiens qui participent aux événements de rallye doivent faire preuve d'enthousiasme et doivent y prendre plaisir. À ces fins, les manieurs peuvent encourager, féliciter et caresser le chien tout le long du parcours.

Membres :

Michael Calhoun	Hemmingford, Qc
Shelly Campbell	Saskatoon, Sask.
Gail Carroll	Brandon, Man.
Lianne Daradics	Regina, Sask.
Deb Desjardine	Georgetown, Ont.
Terry Gains	Victoria, C.-B.
Frances Holmes	Carp, Ont.
Pierre Lambert	Québec, Qc
Delvyn Lunn	Wallaceburg, Ont.
Christine MacKenzie	Warren Grove, Î.-P.-É.
Diana MacKenzie	Hamilton, Ont.
Phyllis McCallum	Roachville, N.-B.

Tony Moores
Bev Owocki
Marion Postgate
Gwen Roswell
Marie Sawford
Tracy Snyder
Lionel Whittaker

Mount Pearl, T.-N.-L.
Cookstown, Ont.
Vancouver, C.-B.
Kelowna, C.-B.
Cambridge, Ont.
Debert, N.-É.
Edmonton, Alb.

Directrice : Sherry Weiss
Président du conseil : Paul Oslach

Le Conseil des concours d'obéissance s'est réuni en janvier et en octobre 2016 et prévoit tenir une réunion de suivi en janvier 2017. Le conseil a présenté au Conseil d'administration les modifications suivantes proposées aux *Règlements des concours d'obéissance et de rallye obéissance*, la date d'entrée en vigueur prévue étant le 1^{er} janvier 2018.

MOTION N° MODIFICATIONS (règlements des concours d'obéissance)

33-03-16 Modifications d'ordre administratif

MOTION N° NOUVEL ARTICLE (règlements des concours d'obéissance)

28-03-16 Chapitre 3 - Juges, article 3.3 - Contrat entre le juge et le club

MOTION N° NOUVEAUX ARTICLES (règlements des concours de rallye obéissance)

29-03-16 Chapitre 2 - Règlements généraux, article 2.3.10 - Préposés d'enceinte (Préposé au chronométrage)

30-03-16 Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation, article 8.12 - Chronométrage

31-03-16 Annexe B - Panonceaux de rallye obéissance et explications, Règlements généraux

32-03-16 Annexe B - Panonceaux de rallye obéissance et explications, Règlements généraux

En 2017, le conseil prévoit présenter au Conseil d'administration d'autres modifications proposées aux *Règlements des concours d'obéissance et de rallye obéissance*, la date d'entrée en vigueur prévue étant le 1^{er} janvier 2018.

Le tout respectueusement soumis par
Paul Oslach, président
Conseil des concours d'obéissance

Statistiques 2016

En 2016, 529 concours d'obéissance toutes races comptant 11 799 inscriptions au total et 29 concours d'obéissance pour races spécifiques comptant 201 inscriptions au total ont eu lieu, soit moins de concours et d'inscriptions que

l'année dernière (2015 - 533 concours d'obéissance toutes races, 12 319 inscriptions, et 35 concours d'obéissance pour races spécifiques, 239 inscriptions.)

En 2016, 433 concours de rallye obéissance toutes races comptant 10 482 inscriptions au total et 28 concours de rallye obéissance pour races spécifiques comptant 220 inscriptions au total ont eu lieu. Plus de concours de rallye obéissance toutes races ont eu lieu en 2016, mais il y a eu moins d'inscriptions (2015 - 421 concours de rallye obéissance toutes races, 10 602 inscriptions). Légèrement plus de concours de rallye obéissance pour races spécifiques ont eu lieu en 2016, et il y a eu légèrement plus d'inscriptions (2015 - 23 concours de rallye obéissance pour races spécifiques, 191 inscriptions).

Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt

Le Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain pour chiens d'arrêt ou à tout autre événement sur le terrain relié aux chiens d'arrêt, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des épreuves de chasse pour chiens d'arrêt est d'encourager le développement et l'utilisation des qualités naturelles inhérentes à chacune des races de chiens d'arrêt.

Le but des concours sur le terrain pour toutes les races de chiens d'arrêt reconnues par le CCC est de promouvoir et de reconnaître les chiens qui démontrent les meilleures qualités reconnues chez le chien d'arrêt. Ils sont évalués par voie de concours dans un cadre naturel en utilisant une norme de performance.

Membres :

Kim Currie	Summerside, Î.-P.-É.
Jack Dafoe	Port Colborne, Ont.
Barbara Deg	Dartmouth, N.-É.
Maria Foster	Hamilton, Ont.
Terry Gannon	St. Albert, Alb.
Manette Jones	Langdon, Alb.
Kevin MacWilliams	Pembroke, Ont.
Louise Régimbald	Saint-Georges, Qc
Susan Russell	Princeton, C.-B.
Karen Salandini	Aldergrove, C.-B.
Mike Wilshire	Cayuga, Ont.

Directrice : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Sharon Derrick

Le Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt s'est réuni en septembre 2015 et a tenu une réunion de suivi en mars 2016. À la suite de ces réunions, un nouveau livre de règlements a été diffusé en 2016, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2017. Il comprend les modifications suivantes :

MOTION N°	MODIFICATIONS (règlements des épreuves de chasse)
96-06-16	But
97-06-16	Chapitre 1 - Définitions, articles 1.2.3 et 1.2.4 - Définition et classification des épreuves de chasse
99-06-16	Chapitre 10 - Norme de performance Article 10.1.10 - Épreuve chien de chasse junior Article 10.2.10 - Épreuve chien de chasse Article 10.4.8 - Épreuve chien de chasse par excellence
100-06-16	Épreuves à l'eau, chapitre 11 - Norme de performance, articles 11.1.1, 11.2.1 et 11.3.1
MOTION N°	NOUVEL ARTICLE (règlements des épreuves de chasse)
98-06-16	Chapitre 9 - Titres et certificats, article 9.5.4 - Champion chien de chasse par excellence (FDXCh)
MOTION N°	MODIFICATION (règlements des concours sur le terrain)
81-09-16	Chapitre 12 - Épreuves de championnat, article 12.1.1 - Octroi de titres
MOTION N°	NOUVEL PARTIE (règlements des épreuves de chasse)
55-12-15	Épreuves à l'eau

Le tout respectueusement soumis par
Sharon Derrick, présidente
Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt

Statistiques 2016

En 2016, 54 épreuves de chasse pour chiens d'arrêt comptant 960 inscriptions au total ont eu lieu, soit plus d'épreuves que l'année dernière (2015 – 44 épreuves de chasse pour chiens d'arrêt, 736 inscriptions), et 13 concours sur le terrain pour chiens d'arrêt comptant 417 inscriptions au total ont eu lieu, soit moins de concours que l'année dernière (2015 – 24 concours sur le terrain pour chiens d'arrêt, 492 inscriptions).

Conseil des concours pour retrievers

Le Conseil des concours pour retrievers est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le

terrain pour retrievers et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours sur le terrain pour retrievers est de déterminer les mérites relatifs des retrievers sur le terrain de chasse et d'évaluer les aptitudes tant naturelles qu'acquises que l'on recherche dans un retriever chasseur. Les épreuves d'un concours sur le terrain pour retrievers doivent être organisées sur un terrain de chasse naturel et conçues pour évaluer et distinguer les chiens concurrents afin de classer ceux qui donnent les meilleures performances dans une journée donnée. Tous les chiens participant au concours doivent avoir la possibilité de participer à autant d'épreuves que le temps et les circonstances le permettent et, s'ils achèvent les épreuves de manière satisfaisante, doivent obtenir des certificats de mérite.

Membres :

Jim Andrew	Callander, Ont.
Fred Benjaminson	Winnipeg, Man.
Glenn Bydwell	Montréal, Qc
Glen Cumpson	Westbrook, Ont.
Donald Gillingham	Newport, N.-É.
Jim Ling	Stirling, Ont.
Rob Littlemore	Sherwood Park, Alb.
John McDonald	Saskatoon, Sask.
Debby Montgomery	Victoria, C.-B.
Richard Regamble	Kalderden, C.-B.
Medie Robinson	Burlington, Ont.
Connie Swanson	Melbourne, Ont.
Denis Voigt	Lindsay, Ont.
Dan Yeomans	Ripples, N.-B.

Directrice :

Sherry Weiss

Présidente du conseil :

Sharon Derrick

Le Conseil des concours pour retrievers s'est réuni en novembre 2015 et a tenu une réunion de suivi en janvier 2016. À la suite de ces réunions, un nouveau livre de règlements a été diffusé en 2016, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2017. Il comprend les modifications suivantes :

MOTION N°	MODIFICATIONS - LIVRE DE RÈGLEMENTS
36-03-16	Chapitre 1 - Interprétations, article 1.1 - Définitions
39-03-16	Chapitre 3 - Juges, article 3.2.6 - Qualifications des juges
40-03-16	Chapitre 15 - Procédures de concours, article 15.2.5 - Responsabilités du comité du concours sur le terrain
41-03-16	Chapitre 15 - Procédures de concours, article 15.3.6 (b) - Responsabilités des juges
42-03-16	Chapitre 15 - Procédures de concours, article 15.3.6 (d) - Responsabilités des juges

43-03-16 Chapitre 15 - Procédures de concours, article 15.4.7 - Responsabilités des conducteurs

MOTION N°

NOUVEL ARTICLE

44-03-16 Chapitre 15 - Procédures de concours, article 15.4.13 - Responsabilités des conducteurs

Le tout respectueusement soumis par
Sharon Derrick, présidente
Conseil des concours pour retrievers

Statistiques 2016

En 2016, 99 concours sur le terrain pour retrievers comptant 2 915 inscriptions au total ont eu lieu. Plus d'événements ont eu lieu en 2016 qu'en 2015, toutefois il y a eu moins d'inscriptions (2015 – 93 concours sur le terrain pour retrievers, 3 068 inscriptions).

Conseil des épreuves pour retrievers

Le Conseil des épreuves pour retrievers est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves de chasse pour retrievers et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des épreuves de chasse pour retrievers, barbets, épagneuls d'eau irlandais et grands caniches est d'évaluer les mérites de ces chiens et leurs aptitudes sur le terrain en vue de déterminer leur compétence et leur capacité en tant que compagnons de chasse. Ainsi, les épreuves de chasse doivent simuler autant que possible les conditions d'une situation de chasse authentique.

Membres :

Chris Bayles	Ancaster, Ont.
Sandy Briggs	Powassan, Ont.
Ed Brown	Merigomish, N.-É.
Dave Butler	Cornwall, Î.-P.-É.
Derek Dunn	Rusagonis, N.-B.
Susan Endersby	Kamloops, C.-B.
Joey Farrell	Thunder Bay, Ont.
Dwayne Hay	Winnipeg, Man.
Conrad Langlois	Valleyfield, Qc
Bill Marshall	Edmonton, Alb.
Tim Marshall	Guelph, Ont.
Ross McLaughlin	Clayton, Ont.
Jeff Morari	Saskatoon, Sask.
Rick Roberts	Mill Bay, C.-B.

Directrice :

Sherry Weiss

Président du conseil :

Paul Oslach

Le Conseil des épreuves pour retrievers s'est réuni en novembre 2016. À la suite de cette réunion, un nouveau

livre de règlements a été diffusé en 2016, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2017. Il comprend les modifications suivantes :

MOTION N°

MODIFICATIONS - LIVRE DE RÈGLEMENTS

46-03-16

Chapitre 3 - Juges, article 3.3 - Qualifications des juges

47-03-16

Chapitre 3 - Juges, article 3.4.3 - Qualifications des juges

48-03-16

Chapitre 4 - Programme officiel et catalogue, article 4.1.3 (a) - Programme officiel

49-03-16

Chapitre 4 - Programme officiel et catalogue, article 4.1.4 - Programme officiel

51-03-16

Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve, article 6.2.6 - Formulaires d'inscription

52-03-16

Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve, article 6.6.2 (b) - Santé

53-03-16

Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve, article 6.9.2 - Fin de l'épreuve

54-03-16

Chapitre 7 - Esprit sportif, articles 7.2.1, 7.2.2 et 7.2.4 - Conduite antisportive

55-03-16

Chapitre 9 - Exigences des épreuves, article 9.1.2 - Épreuve de chasse junior

57-03-16

Chapitre 9 - Exigences des épreuves, article 9.2.1 (e) - Épreuve de chasse senior

59-03-16

Chapitre 9 - Exigences des épreuves, article 9.3.15 (b) - Épreuve propriétaire-conducteur-maître chasseur et maître chasseur

60-03-16

Chapitre 11 - Directives à l'intention des juges et du comité de l'épreuve de chasse, article 11.1.6 (a) - Directives

61-03-16

Chapitre 11 - Directives à l'intention des juges et du comité de l'épreuve de chasse, article 11.1.15 - Directives

62-03-16

Chapitre 11 - Directives à l'intention des juges et du comité de l'épreuve de chasse, article 11.1.29 (a) (i) - Directives

64-03-16

Chapitre 11 - Directives à l'intention des juges et du comité de l'épreuve de chasse, article 11.1.30 (h) - Directives

65-03-16

Chapitre 11 - Directives à l'intention des juges et du comité de l'épreuve de chasse, article 11.1.30 (l) - Directives

66-03-16

Chapitre 11 - Directives à l'intention des juges et du comité de l'épreuve de chasse, article 11.1.30 (o) - Directives

67-03-16

Chapitre 12 - Normes (article 12.2)

68-03-16

Chapitre 13 - Lignes directrices pour les épreuves de chasse, article 13.3.2 - Inspection des lieux de l'épreuve

69-03-16	Chapitre 13 - Lignes directrices pour les épreuves de chasse, article 13.4.13 - Planification des situations de chasse
70-03-16	Chapitre 13 - Lignes directrices pour les épreuves de chasse, article 13.5.2 - Chiens cobayes
71-03-16	Chapitre 14 - Évaluation et attribution des points (article 14.1)
75-03-16	Modifications d'ordre administratif
101-06-16	Chapitre 9 - Exigences des épreuves, article 9.1.2 - Épreuve de chasse junior et article 9.2.4 - Épreuve de chasse senior
MOTION N°	NOUVEAUX ARTICLES
56-03-16	Chapitre 9 - Exigences des épreuves, article 9.1 - Épreuve de chasse junior
58-03-16	Chapitre 9 - Exigences des épreuves, article 9.2 - Épreuve de chasse senior
63-03-16	Chapitre 11 - Directives à l'intention des juges et du comité de l'épreuve de chasse, article 11.1.29 - Directives
72-03-16	Chapitre 16 - Classification des fautes, article 16.4.1 - Fautes modérées du chien
73-03-16	Chapitre 16 - Classification des fautes, article 16.5.1 - Fautes mineures du chien
74-03-16	Annexe A - Exemple de formulaire d'évaluation

Le tout respectueusement soumis par
Paul Oslach, président
Conseil des épreuves pour retrievers

Statistiques 2016

En 2016, 90 épreuves de chasse pour retrievers comptant 2 586 inscriptions au total ont eu lieu, soit moins d'épreuves que l'année dernière (2015 - 101 épreuves de chasse pour retrievers, 2 880 inscriptions).

Conseil des concours et épreuves pour épagneuls

Le Conseil des concours et épreuves pour épagneuls est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain et épreuves pour épagneuls de chasse ou à tout autre événement sur le terrain relié aux épagneuls de chasse, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours sur le terrain pour épagneuls est de démontrer la performance d'un épagneul bien dressé au champ. La performance ne doit pas différer de celle lors d'une journée normale de chasse, sauf

que dans un concours le travail du chien doit se rapprocher de la perfection.

Le but des épreuves de chasse est d'évaluer et identifier les chiens possédant les qualités de base requises d'un épagneul « leueur ». Une épreuve permet d'évaluer les mérites et les habiletés des épagneuls au champ afin de déterminer s'ils conviennent comme compagnons de chasse.

Membres :

Gerry Babin	Hanmer, Ont.
Michel Bourdeau	Québec, Qc
Wayne Brennen	Calgary, Alb.
Joe Coady	Winnipeg, Man.
David Dibblee	Lower Woodstock, N.-B.
Frank O'Grady	Millbrook, Ont.
Bruce Outhouse	Halifax, N.-É.
Frank Wiseman	Fisherville, Ont.

Directrice :

Sherry Weiss

Présidente du conseil :

Linda St-Hilaire

Le Conseil des concours et épreuves pour épagneuls s'est réuni en août 2016. À la suite de cette réunion, de nouveaux livres de règlements des concours sur le terrain et des épreuves pour épagneuls de chasse seront diffusés, la date d'entrée en vigueur prévue étant le 1^{er} janvier 2018. Ils comprendront les modifications suivantes :

MOTION N°	MODIFICATIONS (règlements des concours sur le terrain pour épagneuls)
54-12-16	Chapitre 12 - Championnat national ouvert et Championnat national amateur, article 12.3.1 - Juges
55-12-16	Chapitre 14 - Directives générales destinées aux juges (article 14.6)
MOTION N°	NOUVEAUX ARTICLES (règlements des épreuves pour épagneuls de chasse)
47-12-16	Chapitre 8 - Lignes directrices pour les épreuves de chasse, article 8.1 - But
48-12-16	Chapitre 8 - Lignes directrices pour les épreuves de chasse, article 8.5 - Position du tireur
49-12-16	Chapitre 9 - Critères pour les épreuves de chasse, article 9.1 - Niveau travail
50-12-16	Chapitre 9 - Critères pour les épreuves de chasse, article 9.2 - Niveau junior
51-12-16	Chapitre 9 - Critères pour les épreuves de chasse, article 9.3 - Niveau senior
52-12-16	Chapitre 9 - Critères pour les épreuves de chasse, article 9.4 - Niveau maître
MOTION N°	MODIFICATION (règlements des épreuves pour épagneuls de chasse)
53-12-16	Chapitre 10 - Qualifications et titres, article 10.3.1 - Titre d'épagneul de chasse senior (S.H.)

Le tout respectueusement soumis par
Linda St-Hilaire, présidente
Conseil des concours et épreuves pour épagneuls

Statistiques 2016

En 2016, 46 concours sur le terrain pour épagneuls comptant 1 006 inscriptions au total ont eu lieu, soit le même nombre de concours et légèrement moins d'inscriptions que l'année dernière (2015 – 46 concours sur le terrain pour épagneuls, 1 137 inscriptions), et 7 épreuves pour épagneuls de chasse comptant 70 inscriptions au total ont eu lieu, soit un événement et une inscription de plus que l'année dernière (2015 – 6 épreuves de chasse, 69 inscriptions).

Conseil des épreuves de pistage

Le Conseil des épreuves de pistage est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves de pistage et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but d'une épreuve de pistage est de montrer la volonté d'un chien de travailler avec son manieur dans des conditions variées, de suivre une piste définie, de discerner une odeur et de trouver et indiquer les articles.

Membres :

Carol Aitken	Regina, Sask.
Mary Anne Boulet	Val Caron, Ont.
Paul Boyd	Windsor Junction, N.-É.
Connie Gavin	Foxboro, Ont.
Lesley Hutchins	Saint-Lazare, Qc
Patricia Kopec	Calgary, Alb.
Laura McKay	Guelph, Ont.
Gary Roe	Langley, C.-B.
Karen Spalding	Salmon Arm, C.-B.
Rita Torpey	Winnipeg, Man.
Louise Weaver	Fredericton, N.-B.
Jack Wilhelm	East Garafraxa, Ont.

Directrice : Sherry Weiss
Président du conseil : Peter Laventhall-Wolfish

Le Conseil des épreuves de pistage s'est réuni en janvier 2016. À la suite de cette réunion, un nouveau livre de règlements a été diffusé en 2016, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2017. Il comprend les modifications suivantes :

MOTION N°	MODIFICATIONS - LIVRE DE RÈGLEMENTS
78-03-16	Chapitre 3 - Juges, article 3.2.1 - Mandats et pouvoir des juges
79-03-16	Chapitre 4 - Programme officiel (article 4.1)

80-03-16	Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve, article 6.5.1 - Acceptation des inscriptions
83-03-16	Chapitre 10 - Critères des épreuves de pistage, article 10.1.5 - Terrain des épreuves de pistage
85-03-16	Chapitre 10 - Critères des épreuves de pistage, article 10.3.7 - Équipement et pistes
86-03-16	Chapitre 10 - Critères des épreuves de pistage, article 10.3.9 - Équipement et pistes Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve, article 6.5.1 - Acceptation des inscriptions
87-03-16	Chapitre 10 - Critères des épreuves de pistage, article 10.5.1 (a) - Sur la piste (Le manieur)
88-03-16	Chapitre 10 - Critères des épreuves de pistage, article 10.9 (d) - Épreuve chien de pistage urbain (UTD)
102-06-16	Chapitre 2 - Règlements généraux, article 2.2 - Demande

MOTION N°

NOUVEAUX ARTICLES

81-03-16	Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve, article 6.5.2 - Acceptation des inscriptions
82-03-16	Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve, article 6.5.3 - Acceptation des inscriptions
84-03-16	Chapitre 10 - Critères des épreuves de pistage, article 10.1.7 - Terrain des épreuves de pistage

Le conseil a aussi présenté au Conseil d'administration des modifications proposées au Chapitre VI - Expositions et concours, section X, 2 (a) - Numéro de compagnon canin (NCC) du *Manuel des politiques et des procédures* pour mettre la politique en conformité avec les règlements, qui permettent maintenant aux chiens de race croisée de participer aux épreuves de pistage.

Le tout respectueusement soumis par
Peter Laventhall-Wolfish, président
Conseil des épreuves de pistage

Statistiques 2016

En 2016, 60 épreuves de pistage comptant 322 inscriptions au total ont eu lieu. Plus d'épreuves de pistage ont eu lieu en 2016 qu'en 2015, toutefois il y a eu moins d'inscriptions (2015 – 46 épreuves de pistage, 327 inscriptions).

Conseil des épreuves du certificat de travail

Le Conseil des épreuves du certificat de travail est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves

du certificat de travail pour retrievers, épagneuls d'eau irlandais, caniches, terriers Airedale et barbets, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but premier des épreuves du certificat de travail (WC, WCI et WCX) est de stimuler le développement et l'utilisation des qualités naturelles des retrievers. Les épreuves fournissent les outils servant à déterminer les futurs animaux reproducteurs et encouragent les propriétaires de retrievers à mettre en valeur les qualités naturelles de leurs chiens et à faire de ces derniers d'excellents partenaires de chasse. Les épreuves sont non compétitives, et les chiens qui y réussissent sont enregistrés comme possédant les habiletés de base en travail.

Membres :

Keith Althouse	Martensville, Sask.
Fred Benjaminson	Winnipeg, Man.
Shelly Blom	Guelph, Ont.
Sandy Briggs	Powassan, Ont.
Alec Hoyt	Lutes Mountain, N.-B.
Steve Hutt	Ardoise, N.-É.
Donna Lahaise	Richmond, Ont.
Allan Mitchell	Brampton, Ont.
Judy Teskey	Ladysmith, C.-B.
Lionel Whittaker	Edmonton, Alb.
Cheryl Young	Mission, C.-B.

Directrice : Sherry Weiss
Président du conseil : Paul Oslach

Le Conseil des épreuves du certificat de travail s'est réuni en novembre 2015. À la suite de cette réunion, un nouveau livre de règlements a été diffusé en 2016, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2017. Il comprend les modifications suivantes :

MOTION N°	MODIFICATIONS - LIVRE DE RÈGLEMENTS
90-03-16	Chapitre 10 - Règlements visant la performance et le jugement, article 10.7 - Évaluation du travail du chien
91-03-16	Chapitre 11 - Classification des fautes, article 11.1.1 - Fautes graves
92-03-16	Chapitre 11 - Classification des fautes, article 11.2.1 - Fautes modérées
93-03-16	Chapitre 11 - Classification des fautes, article 11.3.1 - Fautes mineures

Le tout respectueusement soumis par
 Paul Oslach, président
 Conseil des épreuves du certificat de travail

Statistiques 2016

En 2016, 36 épreuves du certificat de travail comptant 587 inscriptions au total ont eu lieu, soit plus d'épreuves que l'année dernière (2015 – 28 épreuves du certificat de travail, 404 inscriptions).

Bass Pro Shops

VOTRE
AVENTURE
 COMMENCE ICI

Fier commanditaire du Club Canin Canadien

Amenez votre chien à un de nos magasins n'importe où en Amérique du Nord et équipez-vous pour des aventures sur le terrain et à l'eau, ou tout simplement pour le plaisir et le confort à la maison.

112-261055 CrossIron Blvd, Rocky View, Alberta • (403)592-3900 • basspro.com

Comités spéciaux



PHOTO : « Faith » • Eurasier • Photographe / Propriétaire : Judi Neumeyer

Comité sur la coupe d'oreilles et de queue et l'ablation des ergots

Le Comité sur la coupe d'oreilles et de queue et l'ablation des ergots est chargé de travailler de concert avec les clubs de race dont le standard de race mentionne la coupe d'oreilles, la coupe de la queue ou l'ablation des ergots afin de modifier ce standard pour permettre la présentation d'un chien dans son état naturel et y incorporer une description des oreilles et/ou des queues naturelles, ainsi offrant un choix.

Membres :

Peter Laventhall-Wolfish Toronto, Ont.
Bob Rowbotham Stirling, Ont.

Directrice : Sherry Weiss
Président du comité : Richard Paquette

CLUBS PHASE 1

(Clubs représentant des races dont la coupe d'oreilles et de queue et l'ablation des ergots sont des caractéristiques éliminatoires.)

RÉSUMÉ

La Phase 1 comprenait un total de six races. Quatre (4) standards de race ont été modifiés et deux (2) standards de race ne subiront aucune modification (affaires classées).

STANDARDS DE RACE MODIFIÉS – Révision n° 20 (En vigueur le 1^{er} janvier 2014)

GROUPE 1 - Retriever (Baie Chesapeake) - ergots

GROUPE 3 - Chien esquimau canadien - ergots

GROUPE 4 - Terrier Kerry bleu

GROUPE 3 - Samoyède - ergots

AFFAIRES CLASSÉES – AUCUNE MODIFICATION DU STANDARD

GROUPE 1 - Épagneul (breton) - queue

GROUPE 3 - Cane corso

CLUBS PHASE 2

(Clubs dont le standard de race mentionne la coupe d'oreilles et de queue et l'ablation des ergots et qui sont représentés par un club national.)

RÉSUMÉ

La Phase 2 comprenait un total de 58 races. Voici le résumé :

25 races	Standards de race déjà modifiés
1 race	Réunion du Conseil d'administration en mars 2017 (présentation d'un rapport au nom du Comité des standards de race)
1 race	En attente
2 races	Aucune réponse reçue de la part des clubs
2 races	Clubs s'occuperont des demandes lors de leur prochaine réunion (courriels de rappel transmis en octobre 2016)
2 races	Résultats du vote à venir (courriels de rappel transmis en octobre 2016)
1 race	Publier pour commentaires
14 races	Affaires classées (aucune modification apportée aux standards actuels)
10 races	Affaires classées (standards actuels offrent déjà un choix)

STANDARDS DE RACE MODIFIÉS

RACE	NUMÉRO DE LA RÉVISION ET DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
------	---

GROUPE 1

Épagneul (cocker américain) (modification complète du standard de race) Révision n° 21 En vigueur le 1^{er} janvier 2015

Retriever (à poil plat) Révision n° 21 En vigueur le 1^{er} janvier 2015

Vizsla Révision n° 19 En vigueur le 1^{er} janvier 2014

GROUPE 2

Spitz finlandais Révision n° 25 En vigueur le 1^{er} juillet 2017

GROUPE 3

Bouvier bernois Révision n° 22 En vigueur le 1^{er} juillet 2015

Terrier noir russe Révision n° 22 En vigueur le 1^{er} juillet 2015

Leonberger (modification complète du standard de race) Révision n° 21 En vigueur le 1^{er} janvier 2015

Nain pinscher Révision n° 24 En vigueur le 1^{er} juillet 2016

Saint-Bernard Révision n° 21 En vigueur le 1^{er} janvier 2015

Schnauzer (géant) Révision n° 24 En vigueur le 1^{er} juillet 2016

GROUPE 4

Terrier Airedale	Révision n° 21 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2015
Terrier de Norfolk	Révision n° 20 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2014
Terrier de Norwich	Révision n° 22 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2015
Terrier Sealyham	Révision n° 22 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2015

GROUPE 5

Épagneul papillon	Révision n° 22 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2015
Carlin	Révision n° 22 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2015
Terrier à poil soyeux	Révision n° 21 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2015
Terrier du Yorkshire	Révision n° 21 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2015

GROUPE 6

Shar-pei chinois	Révision n° 24 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2016
Schipperke	Révision n° 24 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2016
Shiba inu	Révision n° 21 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2015

GROUPE 7

Chien finnois de Laponie	Révision n° 21 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2015
Berger belge	Révision n° 20 En vigueur le 1 ^{er} janvier 2014
Berger Shetland	Révision n° 22 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2015
Corgi gallois (Cardigan)	Révision n° 25 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2017

À L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Mars 2017 – Présentation d'un rapport au nom du Comité des standards de race)

GROUPE 7 - Puli

EN ATTENTE

GROUPE 5 - Fox terrier miniature - queue

AUCUNE RÉPONSE REÇUE DE LA PART DES CLUBS

GROUPE 2 - Elkhound norvégien - ergots

GROUPE 4 - Terrier irlandais - queue

CLUBS S'OCCUPERONT DES DEMANDES LORS DE LEUR PROCHAINE RÉUNION

GROUPE 4 - Terrier wheaten à poil doux

GROUPE 1 - Épagneul cocker anglais

RÉSULTATS DU VOTE À VENIR

GROUPE 1 - Retriever Nova Scotia Duck Tolling

GROUPE 7 - Berger anglais - queue

PUBLIER POUR COMMENTAIRES

GROUPE 1 - Épagneul springer anglais

AFFAIRES CLASSÉES - aucune modification apportée aux standards

GROUPE 1 - Braque allemand à poil court

GROUPE 2 - Chien d'Ibizan

GROUPE 3 - Terre-Neuve - ergots

GROUPE 3 - Malamute d'Alaska - ergots

GROUPE 3 - Boxer - queue

GROUPE 3 - Doberman pinscher - queue

GROUPE 3 - Rottweiler

GROUPE 3 - Chien d'eau portugais

GROUPE 3 - Husky sibérien - ergots

GROUPE 4 - Schnauzer (nain)

GROUPE 5 - Chien esquimau américain - ergots

GROUPE 7 - Bouvier des Flandres - queue

GROUPE 7 - Corgi gallois (Pembroke) - queue

GROUPE 7 - Berger australien - ergots

AFFAIRES CLASSÉES - standards offrent déjà un choix

GROUPE 1 - Braque de Weimar

GROUPE 3 - Kuvasz

GROUPE 4 - Terrier de Manchester

GROUPE 5 - Chihuahua

GROUPE 5 - Bichon havanais

GROUPE 5 - Caniche

GROUPE 6 - Bichon frisé

GROUPE 6 - Terrier de Boston

GROUPE 7 - Briard

GROUPE 7 - Chien australien de bétail

Le tout respectueusement soumis par
Richard Paquette, président
Comité sur la coupe d'oreilles et
de queue et l'ablation des ergots

Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise (TI pour vous)

Le Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise est chargé de la surveillance et de l'orientation du projet PRE (TI pour vous). Suivant les besoins, il doit faire régulièrement des comptes au Conseil d'administration concernant les progrès du projet. En outre, le comité doit rendre des comptes au Comité de vérification sur une base trimestrielle. Il se réunit chaque mois ou plus souvent au besoin. À la fin du projet et de la période de stabilisation, le comité sera dissous.

Membres :

Roger Bannister	Nashwaak Bridge, N.-B.
Murray Botterill	Winnipeg, Man.
Donna Lee	Stittsville, Ont.
Anne Saucier*	Richelieu, Qc

*Anne Saucier a été remplacée vers la fin de l'année par Amanda Kelly de Lower Sackville, en Nouvelle-Écosse.

Directeur :	Andrew McCallister
Président du comité :	Peter Laventhall-Wolfish

Le Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise a été créé en 2015 et il a continué d'appuyer activement le projet TI pour vous au cours de l'année 2016. L'étape de recherche du projet TI pour vous est maintenant terminée et une mise à jour détaillée a été présentée au Comité de vérification et au Conseil d'administration. Les résultats sont notamment :

- L'outil Microsoft Dynamics CRM a été choisi et on a confié à Pavliks la mise en place;
- Une stratégie d'infrastructure a été approuvée, qui comprend l'hébergement des applications de CRM (gestion des relations-clients) dans le nuage;
- Le Conseil d'administration a approuvé un processus d'approbation de gestion du changement et a affecté des fonds pour compléter ce projet;
- En outre, d'autres projets ont progressé :
 - Analyse et préparation des données existantes pour le nouveau système;
 - Travail de documentation et d'approbation des besoins opérationnels et fonctionnels;
 - Travail de documentation et de mappage des bases de données du système de TI actuel.

Jusqu'à présent, les progrès réalisés sont encourageants et le comité entrevoit avec enthousiasme le potentiel de la solution choisie.

Le tout respectueusement soumis par
Peter Laventhall-Wolfish, président
Comité directeur de la planification
des ressources de l'entreprise – TI pour vous

Comité sur les conditions d'admissibilité

Le Comité sur les conditions d'admissibilité a été nommé par le Conseil d'administration dans le but de mener à bien l'élaboration des conditions d'admissibilité pour chacune des races reconnues énumérées à l'article 24.1 des *Règlements administratifs* ainsi que des races en attente de reconnaissance. Pour la période 2014 à 2019, le comité a été constitué dans le but de mettre en œuvre ce programme.

Membres :

Thora Brown	Almonte, Ont.
Lee Steeves	Belnan, N.-É.
Diane Draper	Directrice, Réglementation
Andrew Patton	Directeur, Marketing et Communications

Directrice :	Leila Bahorie
Président du comité :	Doug Windsor

Le Comité sur les conditions d'admissibilité s'était fixé comme objectif d'achever un nombre important de conditions d'admissibilité afin de placer l'organisation à un niveau tel qu'Agriculture Canada serait satisfaite de notre intention d'être conforme à la *Loi sur la généalogie des animaux (LGA)*. Sept races de sport ont été sélectionnées et le 16 juillet 2015, Agriculture Canada a approuvé les conditions d'admissibilité de six des sept races du projet pilote. Étant donné que le Comité sur les conditions d'admissibilité n'a pas recommandé l'approbation des conditions d'admissibilité du retriever Baie Chesapeake, le comité a réexaminé les conditions d'admissibilité de cette race.

Le Comité sur les conditions d'admissibilité a été très productif cette année.

Le comité s'est réuni douze (12) fois par téléconférence (les 27 et 29 janvier, le 4 mars, les 13, 14 et 25 avril, les 10, 16, 17, 23 et 30 novembre et le 6 décembre 2016). En outre, le comité a tenu deux (2) réunions au siège social du CCC (les 19 et 20 mai et les 23 et 24 août 2016).

Voici un sommaire des travaux entrepris :

Date	Sujets abordés lors des téléconférences
Le 27 janvier 2016	Chien finnois de Laponie, berger portugais, terrier chasseur de rat, lagotto romagnolo

Le 29 janvier 2016	Retriever Baie Chesapeake, terrier noir russe, chien d'eau espagnol, shikoku
Le 4 mars 2016	Discussion concernant la prochaine réunion entre Agriculture Canada, Lance Novak (directeur exécutif) et le personnel
Le 13 avril 2016	Kelpie australien, coton de Tuléar
Le 14 avril 2016	Beauceron, terrier du Glen of Imaal
Le 25 avril 2016	Dogue de Bordeaux
Le 10 novembre 2016	Lévrier irlandais
Le 16 novembre 2016	Lévrier afghan, drever, lévrier anglais, Rhodesian ridgeback
Le 17 novembre 2016	Les six (6) variétés de dachshunds
Le 23 novembre 2016	Beagle, barzoi, coonhound noir et feu, whippet
Le 30 novembre 2016	Basenji, lévrier écossais, chien d'Ibizan, norbottenspets
Le 6 décembre 2016	Otterhound, lévrier persan, spitz finlandais

Le Comité sur les conditions d'admissibilité a terminé l'élaboration des conditions d'admissibilité pour les 28 autres races du groupe de chiens de sport (groupe I). Voici le processus qui a été suivi :

- Les représentants des clubs ont été identifiés pour les discussions sur cet ensemble de races.
- Le comité a assuré la liaison avec les porte-paroles des clubs pour chacune de ces races lors de conférences téléphoniques.
- L'élaboration de toutes les conditions d'admissibilité pour les races listées a été terminée.
- On a tenu des discussions avec le personnel afin d'élaborer un plan permettant aux éleveurs de se prononcer sur les conditions d'admissibilité par voie électronique.
- Le comité a élaboré les conditions d'admissibilité pour les trente et une (31) races du groupe deux (II) - Lévrier et chiens courants et a entamé l'élaboration des conditions d'admissibilité pour 22 races du groupe trois (III) - Chiens de travail.
- Le comité a élaboré des politiques concernant l'établissement des conditions d'admissibilité, y compris :
 1. Définitions.
 2. Procédure RG005 - Établissement des conditions d'admissibilité.
 3. Modification des politiques pour inclure un nouveau paragraphe concernant les conditions d'admissibilité dans les procédures RG002 et RG004.
- Les politiques susmentionnées ont été présentées au Conseil d'administration lors de sa réunion en septembre 2016.

- Le comité a demandé au Conseil d'administration d'approuver la tenue d'un référendum spécial en automne 2016 afin de modifier les statuts constitutifs et les règlements administratifs du CCC relatifs à l'admissibilité à l'enregistrement pour faciliter l'approbation des conditions d'admissibilité en temps utile et de manière efficace, et le comité a inclus dans le référendum les conditions d'admissibilité de seize (16) races listées afin de favoriser la croissance du nombre d'amateurs de chiens canadiens.
- Le comité a demandé au personnel d'élaborer une stratégie de communication pour permettre l'échange de messages rapides et fréquents concernant le référendum spécial.
- Le comité a joué un rôle de supervision lors du référendum spécial. Toutes les modifications proposées aux *Règlements administratifs* ainsi que les conditions d'admissibilité des races listées ont reçu l'approbation des membres.

Je remercie M^{me} Leila Bahorie, directrice principale de la Division de l'enregistrement et du Service aux membres, M^{me} Diane Draper, directrice de la Division de la réglementation, et M. Andrew Patton, directeur de la Division du marketing et des communications, de leur excellent appui au cours de l'année.

Je tiens aussi à remercier M^{me} Lee Steeves et M^{me} Thora Brown de leur compétence, de leur expérience et de leur appui au cours de ce projet.

Le tout respectueusement soumis par
Doug Windsor, président
Comité sur les conditions d'admissibilité

Comité sur les chiens utilisés à des fins thérapeutiques

Le Comité sur les chiens utilisés à des fins thérapeutiques est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration d'un programme de titres de reconnaissance pour les chiens utilisés à des fins thérapeutiques au Canada.

Membres :

Margaret Jones
Marion Postgate

Shawnigan Lake, C.-B.
Vancouver, C.-B.

Directrice :

Président du comité :

Sherry Weiss
Paul Oslach

Le Comité sur les chiens utilisés à des fins thérapeutiques a été créé lors de la réunion du Conseil d'administration en décembre 2015.

En 2016, le comité s'est réuni plusieurs fois pour explorer la possibilité d'ajouter des titres pour les chiens utilisés à des fins thérapeutiques à la liste de titres du CCC; et il est actuellement en train de préparer une proposition d'évaluation commerciale qu'il présentera au Conseil d'administration pour étude.

Le tout respectueusement soumis par
Paul Oslach, président
Comité sur les chiens utilisés à des fins thérapeutiques

Comité Top Dog

Le Comité Top Dog est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des lignes directrices de politique et/ou des programmes, comme autorisé par le Conseil, relatifs au programme Top Dog, y compris l'élaboration de règlements sur le programme Top Dog du CCC.

Membres :

Leanne Maciver	Winnipeg, Man.
H. Brian Reid	Hampton, N.-B.

Directeur : Rafael Telles
Présidente du comité : Sharon Derrick

Le Comité Top Dog a présenté un rapport au Conseil d'administration lors de la réunion de ce dernier tenue les 2 et 3 juin 2016. Le rapport recommandait la continuation du programme Top Dog du CCC.

Son mandat étant terminé, le comité a été dissous.

Le tout respectueusement soumis par
Sharon Derrick, présidente
Comité Top Dog

CONNAISSEZ-VOUS LES AVANTAGES EXCLUSIFS QUE NOUS OFFRONS AUX ÉLEVEURS MEMBRES DU CCC?

Notre programme d'essai HeadStart de six semaines aide vos propriétaires d'animaux de compagnie à commencer « de la bonne patte » en offrant une protection à leur chiot si un accident ou une maladie survenaient au cours des six premières semaines qui suivent le départ de l'animal vers son nouveau foyer – et c'est gratuit pour vous ou le propriétaire du chiot!

DE PLUS, EN TANT QU'ÉLEVEUR MEMBRE DU CCC, VOUS PROFITEZ :

- De NOUVELLES offres en matière de protections d'assurance*
- D'un rabais de 15 % que vous pouvez appliquer sur la police de vos propres animaux de compagnie avec le code d'offre CKCPET**
- D'un accès gratuit aux services d'aide téléphonique PetHelpFone^{MC} et Gamme de soins prodigués avec compassion, ainsi qu'à la ligne d'assistance antipoison Pet Poison Helpline^{MD}
- D'autres produits à valeur ajoutée pour les éleveurs Élite ainsi que pour les nouveaux propriétaires de leurs chiots

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS DÈS AUJOURD'HUI POUR COMMENCER À PROFITER DE L'OFFRE D'ESSAI HEADSTART ET DE SES AVANTAGES!

 1-855-900-3644

Partenaire exclusif du CCC pour la souscription d'assurance pour animaux de compagnie

Les assurances

PETS + US^{MD}



La différence,
c'est notre
science.

Et la santé de
vos patients.

 **PURINA**[™]
PRO PLAN
VETERINARY
DIETS[™]

FortiFlora^{MD} est un supplément probiotique révolutionnaire qui contribue à la santé digestive et a été éprouvé pour favoriser la santé et l'équilibre de l'intestin. Chaque sachet contient des quantités garanties de cultures vivantes, est facile à servir et donne un goût délicieux aux repas des animaux familiers.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre responsable de territoire, visitez le ProPlanVeterinaryDiets.ca ou téléphonez, sans frais, au 1-866-884-VETS (8387) en semaine, de 8 h 30 à 16 h 30 HNE.

Les marques Purina appartiennent à la Société des Produits Nestlé S.A. Toutes les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs.



Contribue à la prise en charge par l'alimentation de la diarrhée associée à un stress, à un traitement antibiotique ou à un changement dans l'alimentation

Favorise le renforcement du système immunitaire

Le probiotique que contient FortiFlora a été éprouvé pour favoriser la santé et l'équilibre de l'intestin

* Étude Veterinary Attitude 2013, Impact Vet, automne 2013

